
Quels modes de production et de gestion pour une exploitation laitière durable ?

DURALAIT réf 2975

A. TURLOT

RAPPORT TECHNIQUE



Promoteurs :

➤ **La Filière Lait et Produits Laitiers Wallonne:**

P. Ska, Président

C. Bauraind, Chef de projet

➤ **Le Centre Wallon de Recherches Agronomiques :**

D. Stilmant, Inspecteur général scientifique (Département Productions et filières)

J. Wavreille, Attaché scientifique - Coordinateur d'unité (Unité Mode d'élevage, bien-être et qualité)

E. Froidmont, Attaché scientifique - Coordinateur d'unité (Unité Nutrition animale et Durabilité)

P. Burny, Attaché scientifique (Unité Stratégies phytotechniques)

Partenaires:

- **L'AWE asbl, Service technico-économique**
- **La DGARNE, Direction de l'Analyse Economique Agricole**
- **La FWA, Centre de gestion et de Technique Agricole**

Table des matières

Introduction	1
---------------------------	---

Méthodologie

1. Partenariats	3
2. Sélection des exploitations	3
2.1. <i>Classification des exploitations selon différentes spéculations</i>	3
2.2. <i>Classification des exploitations « 100% lait » selon différents mode de production</i>	4
2.3. <i>Prise de contact avec les producteurs</i>	6
3. Les audits	6

Résultats

Les exploitations « 100% lait »

1. Introduction	10
2. Caractérisation des exploitations	10
2.1. <i>Effectif des exploitations</i>	10
2.2. <i>Localisation des exploitations</i>	10
2.3. <i>Les principales caractéristiques des exploitations</i>	11
2.4. <i>La main d'œuvre</i>	13
2.4.1. Descriptif	13
2.4.2. Le quota par UTH	14
2.5. <i>Le temps de travail</i>	14
2.5.1. Le travail d'astreinte	14
2.5.2. Le travail de saison.....	14
2.5.3. Le travail global.....	17
2.5.4. Le temps disponible calculé	18
2.6. <i>Les superficies</i>	19
2.6.1. Descriptif	19
2.6.2. Le temps de travail selon la superficie	19
2.7. <i>Le cheptel laitier</i>	20
2.7.1. Caractéristique zootechniques	20
2.7.2. Le temps de travail selon le cheptel	22
3. La traite	23
4. Le prix de revient	24
4.1. <i>Charges opérationnelles, charges de structure et prix de revient</i>	24
4.3. <i>Le prix de vente</i>	27
5. La durabilité des exploitations laitières.....	28
5.1. <i>Les exploitations DuraLait</i>	28
5.2. <i>Les exploitations Bio</i>	29
5.3. <i>Les exploitations avec un robot de traite</i>	31
5.4. <i>Les exploitations en Confinement total sans robot de traite</i>	32
5.5. <i>Les exploitations MO⁻A⁻T</i>	33
5.6. <i>Les exploitations MO⁻A⁻T⁺</i>	34
5.7. <i>Les exploitations MO⁻A⁺T</i>	35
5.8. <i>Les exploitations MO⁻A⁺T⁺</i>	36
6. Les fiches	37

Les exploitations « Autre »	
1. Introduction	39
2. Caractérisation des exploitations	39
3. Temps de travail.....	41
4. Durabilité	41
5. Prix de revient du lait.....	43
Conclusions	44
Difficultés rencontrées	47
Annexes	49
<i>Annexe 1 : Le prix de revient</i>	50
<i>Annexe 2 : La méthode Bilan travail</i>	52
<i>Annexe 3 : La méthode IDEA</i>	54
<i>Annexe 4 : Caractéristiques générales des exploitations suivies</i>	58
<i>Annexe 5 : Exemple de contre-rendu sur le temps de travail</i>	59
<i>Annexe 6 : Répartition des charges pour chaque mode de production</i>	67

Liste des abréviations – Lexique

- **AWE asbl**: Association Wallonne de l'Elevage

- **B** : Bénévoles

- **DAEA** : Direction de l'analyse économique agricole

- **FWA** : Fédération wallonne de l'Agriculture

- **MAE** : Mesures agri-environnementales

- **MAT** : Mouvement et accroissement du troupeau

Le mouvement et l'accroissement du troupeau est une méthode qui permet de prendre en compte la valeur du troupeau. Pour ce faire, on prend le cheptel au 1er janvier, les achats, les ventes et l'autoconsommation durant l'année ainsi que les pertes et le cheptel au 31 décembre. Le MAT se calcule selon la formule suivante :

$$\text{MAT} = (\text{cheptel au 31 décembre} + \text{ventes} + \text{autoconsommation}) - (\text{cheptel au 1er janvier} + \text{achats} + \text{pertes [mortalité]})$$

- **CB** : Cellule de base, c'est-à-dire l'ensemble des travailleurs permanents qui organisent et réalisent le travail de l'exploitation et qui sont directement liés au revenu

- **CER** : Centre d'Economie Rurale

- **OTE** : Orientation technico-économique

- **PCB** : Personne de la cellule de base

- **SAU** : Surface agricole utile

- **SF** : Surface fourragère

- **SIPGVA** : Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole

- **TA** : Travail d'astreinte, travail non différable et souvent journalier. Cela correspondant souvent aux tâches quotidiennes liées aux animaux

- **TDC** : Temps disponibles calculés, il s'agit du temps restant à la cellule de base pour les activités non comptabilisées (administratif, imprévus et vie de famille) une fois qu'elle a effectué le TA et le TS.

- **TG** : Travail global

- **TS** : Travail de saison, travaux saisonniers relatifs aux animaux, aux superficies et à l'entretien du territoire (taille des haies, réparation des clôtures, etc.)

- **UGB** : Unité Gros Bétail
- **UTH** : Unité de travail homme
- **Groupe CT** : Exploitations pratiquant le confinement total, c'est-à-dire que les animaux ne pâtures pas ont toujours un accès à l'extérieur.
- **Groupe FA** : Exploitations étant fortement automatisées avec une obligation de disposer d'un robot de traite. La pratique du confinement total est fréquente dans ce groupe.
- **Groupe MO⁻A⁻T** : Exploitations conventionnelles avec moins de 2 unités de travail, une autonomie alimentaire faible et un investissement en bâtiment/matériel faible.
- **Groupe MO⁻A⁻T⁺** : Exploitations conventionnelles avec moins de 2 unités de travail, une autonomie alimentaire faible et un investissement en bâtiment/matériel important.
- **Groupe MO⁻A⁺T** : Exploitations conventionnelles, avec moins de 2 unités de travail, une autonomie alimentaire élevée et investissement en bâtiment/matériel faible.
- **Groupe MO⁻A⁺T⁺** : Exploitations conventionnelles, avec moins de 2 unités de travail, une autonomie alimentaire élevée et investissement en bâtiment/matériel important.

Liste des figures

Figure 1 : Classification des exploitations selon leur spéculation et l'organisme assurant leur comptabilité	4
Figure 2 : Schématisation des sept modes de production retenus.....	5
Figure 3 : Répartition des exploitations selon leur mode de production	10
Figure 4 : Répartition géographique des exploitations étudiées.....	11
Figure 5 : Répartition géographique des exploitations selon leur mode de production.....	12
Figure 6 : Répartition du TS	16
Figure 7 : Répartition de la SAU selon le mode de production.....	19
Figure 8 : Production par vache en fonction du mode de production Bio ou conventionnelle..	21
Figure 9 : Relation entre le temps de traite et le nombre de vaches laitières.....	23
Figure 10 : Relation entre la dimension de la salle de traite par rapport à la taille du troupeau et le temps de traite.....	24
Figure 11 : Répartition des frais de production	25
Figure 12 : Répartition des coûts selon le mode de production.....	26
Figure 13 : Dimensions de la durabilité pour les exploitations DuraLait.....	28
Figure 14 : Composantes de la durabilité de l'exploitation fictive par rapport aux exploitations DuraLait.....	29
Figure 15 : Dimensions de la durabilité des exploitations Bio et des exploitations DuraLait....	29
Figure 16 : Composantes de la durabilité des exploitations Bio par rapport aux exploitations DuraLait	30
Figure 17 : Dimensions de la durabilité des exploitations FA et des exploitations DuraLait	31
Figure 18 : Composantes de la durabilité des exploitations FA par rapport aux exploitations DuraLait.....	31
Figure 19 : Dimensions de la durabilité des exploitations CT et des exploitations DuraLait	32
Figure 20 : Composantes de la durabilité des exploitations CT par rapport aux exploitations DuraLait	32
Figure 21 : Dimensions de la durabilité des exploitations MO ⁻ AI ⁻ et des exploitations DuraLait.....	33
Figure 22 : Composantes de la durabilité des exploitations MO ⁻ AI ⁻ par rapport aux exploitations DuraLait.....	33
Figure 23 : Dimensions de la durabilité des exploitations MO ⁻ AI ⁺ et des exploitations DuraLait.....	34
Figure 24 : Composantes de la durabilité des exploitations MO ⁻ AI ⁺ par rapport aux exploitations DuraLait.....	34
Figure 25 : Dimensions de la durabilité des exploitations MO ⁺ AI ⁺ et des exploitations DuraLait.....	35
Figure 26 : Composantes de la durabilité des exploitations MO ⁺ AI ⁺ par rapport aux exploitations DuraLait.....	35

Figure 27: Dimensions de la durabilité des exploitations MO'A ⁺ I ⁻ et des exploitations DuraLait.....	36
Figure 28 : Composantes de la durabilité des exploitations MO'A ⁺ I ⁺ par rapport aux exploitations DuraLait.....	36
Figure 29 : Durabilité des exploitations selon leur spéculation.....	42
Figure 30 : Composantes de la durabilité des exploitations selon leur spéculation	42
Figure 31 : Répartition des charges selon la spéculation	43

Liste des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques des spéculations	3
Tableau 2 : Définition des modes de gestion	5
Tableau 3 : Effectif selon les modes de production et l'organisme comptable	6
Tableau 4 : Caractérisation des modes de production.....	11
Tableau 5 : UTH et PCB par mode de production	13
Tableau 6 : Type de main d'œuvre	14
Tableau 7 : Quota par UTH selon les modes de production.....	14
Tableau 8 : Pourcentage du Ta réalisé par la CB, le bénévolat et le salariat.....	15
Tableau 9 : TA selon les modes de production.....	15
Tableau 10 : Relation entre le nombre de litres de lait et le TA.....	16
Tableau 11 : Les TS selon les modes de production.....	16
Tableau 12 : Réalisation du TS fourrages en fonction du type de main-d'œuvre.....	17
Tableau 13 : TA, TS, TR et TG selon le mode de production.....	17
Tableau 14 : Relation entre le nombre de litres de lait et le TG.....	18
Tableau 15 : TDC pour l'exploitation et par PCB	18
Tableau 16 : TDC/PCB selon le nombre de PCB	18
Tableau 17 : SAU moyenne par mode de production	19
Tableau 18 : Temps consacré par hectare de SAU	20
Tableau 19 : Nombre moyen de vaches laitières et rendement moyen par vache en fonction du mode de production.....	21
Tableau 20 : Paramètres de management selon le mode de production	22
Tableau 21 : Temps de travail d'astreinte par UGB et le nombre de cas critiques.....	22
Tableau 22 : Relation entre le nombre d'UGB et le TA/UGB.....	23
Tableau 23 : Coûts variables, coûts fixes et prix de revient (€/100 l) en 2008	25
Tableau 24 : Prix de revient du lait et recettes (€/100 l) en 2008	27
Tableau 25 : Principales caractéristiques selon la spéculation.....	39
Tableau 26 : Caractéristiques des exploitations « Autre ».....	40
Tableau 27 : Temps de travail selon la spéculation	41
Tableau 28 : Prix de revient selon la spéculation (€/100 l)	43

Introduction

En 2008-2009, la crise du secteur laitier a engendré une baisse notable de la rentabilité des exploitations laitières. Cette crise a été amplifiée par différents éléments tels que la disparition prochaine des quotas, un marché plus volatil, des coûts de production en forte augmentation (engrais, alimentation, énergie...), des exigences accrues envers les producteurs (mise aux normes), etc. Depuis le début de l'année 2010, les prix d'achat du lait ont augmenté. Cependant, étant donné la volatilité des marchés, les agriculteurs ne sont pas à l'abri d'une éventuelle baisse des prix.

Dans ce contexte particulier, 1/5 des éleveurs laitiers, ayant répondu à une enquête menée par la Direction du Développement et de la Vulgarisation en 2008, se disent prêts à arrêter si la situation ne s'améliore pas. Or, on constate que le nombre de producteurs laitiers a déjà fortement diminué depuis une vingtaine d'années. Il est passé de 19.382 en 1984 à 5.563 en 2007, soit une diminution de 70 %.

Pour faire face à tous ces changements, l'éleveur doit devenir un fin gestionnaire et être attentif à tous les aspects de sa production (économie, technicité, environnement, social, ...).

Afin d'aider les producteurs à faire face à ce nouveau contexte, le projet propose de faire une analyse détaillée (économique, zootechnique et sociale) de la spéculation laitière en classant les exploitations non pas selon leur orientation technico-économique (OTE) mais selon leur mode de gestion. L'objectif global du projet est de formuler des pistes concrètes permettant aux producteurs d'améliorer leur revenu, leur temps de travail et de limiter l'impact de leur activité sur l'environnement en fonction de leur type de gestion du troupeau.

Méthodologie

1. Partenariats

La première étape relative à la sélection des exploitations a nécessité l'aide active des différents partenaires (AWE, DAEA, FWA) du projet. Ils ont fourni un listing d'agriculteurs laitiers reprenant les principales caractéristiques suivantes :

- Région agricole,
- Unité de travail,
- Production biologique,
- Cheptel,
- Quota,
- SAU,
- Superficie fourragère,
- Montant des amortissements et des entretiens pour le matériel et les bâtiments,
- Montant des aliments achetés ou produits sur l'exploitation.

Au total, le listing comprend 1288 exploitations (606 de l'AWE, 287 de la DAEA et 395 de la FWA). Cependant, seules les exploitations présentant les critères suivants ont été retenues :

- plus de 15 vaches laitières,
- un rendement de plus de 5.000 litres de lait par vache traite et
- un quota supérieur à 150.000 litres.

Les fermes ayant une spéculation hors sol ont également été rejetées. Sur base de ces critères, la sélection a été réalisée sur 856 fermes.

2. Sélection des exploitations

Le but du projet est de faire une analyse détaillée des exploitations selon leur mode de production. Pour atteindre cet objectif, la sélection des fermes est réalisée en plusieurs étapes.

2.1. **Classification des exploitations selon différentes spéculations**

Les fermes sont classées en cinq spéculations (tableau 1). Celles-ci ne sont pas équivalentes aux orientations technico-économiques. L'idée soutenue dans le projet est de comparer la durabilité des exploitations laitières selon des critères plus pratiques.

Tableau 1 : Caractéristiques des spéculations

Spéculations	Caractéristiques
<i>100 % lait</i>	<ul style="list-style-type: none">• > 95% de vaches laitières• Pas de culture de rente
<i>Lait-viande</i>	<ul style="list-style-type: none">• 25 à 75 % de vaches laitières• Pas de culture de rente
<i>Lait-culture</i>	<ul style="list-style-type: none">• > 95 % de vaches laitières• > 25 % de la SAU sont des cultures de rentes
<i>Lait-viande-culture</i>	<ul style="list-style-type: none">• 25 à 75 % de vaches laitières• > 25 % de la SAU sont des cultures de rentes
<i>Autre</i>	Regroupe les exploitations qui ne sont pas reprises dans les autres spéculations.

La figure 1 présente le nombre d'exploitations selon la spéculation et l'organisme comptable. Le groupe « 100 % lait » comprend 333 exploitations, 42 fermes sont reprises dans la catégorie « lait-viande », 87 exploitations appartiennent à celle intitulée « lait-culture », 97 sont dans la spéculation « lait-viande-culture ». Le groupe « Autre » rassemble 297 exploitations.

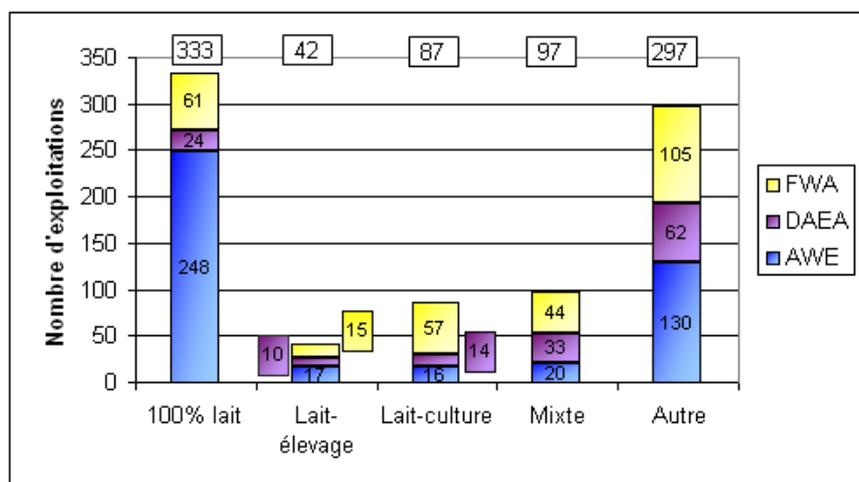


Figure 1 : Classification des exploitations selon leur spéculation et l'organisme assurant leur comptabilité.

2.2. Classification des exploitations « 100% lait » selon différents modes de production

Seules les exploitations appartenant à la spéculation « 100 % lait » sont retenues dans cette étude. Pour approcher les modes de production de manière plus pratique, les exploitations sont différenciées selon un certain nombre de critères :

- **Bio/non bio** : les exploitations sont séparées en fonction de leur mode de production conventionnelle ou biologique.
- **Quantité de travail élevée/faible** : les fermes sont différenciées en fonction du nombre d'unités de travail (UTH) présentes sur l'exploitation. Les exploitations ayant moins de 2 UTH sont reprises dans le groupe « unité de travail faible » et les autres font partie du groupe « unité de travail élevée ». Cette dernière classification comprend normalement les exploitations travaillant en association (père-fils, deux frères,...).
- **Autonomie alimentaire élevée/faible** : ce critère a pour objectif de mettre en évidence les exploitations produisant une part importante de l'alimentation (autonomie alimentaire élevée) vs celles en achetant beaucoup (autonomie alimentaire faible). Afin de classer les fermes, le coût d'achat d'aliment par 100 litres de lait a été utilisé. Une fois ce critère calculé, les exploitations ont été séparées en six groupes. Le premier groupe, ayant le plus de frais d'achat d'aliment par 100 litres de lait, a une autonomie alimentaire faible et inversement pour les fermes reprises dans le dernier groupe (achat d'aliment faible).
- **Niveau d'investissement élevé/faible** : ce critère tient compte simultanément du niveau d'amortissement des bâtiments et du matériel. On sélectionne les exploitations ayant à la fois un faible amortissement en bâtiment par UGB et en matériel par UGB et inversement.

Grâce à cette classification, 5 modes de production ont été retenus. Vu la particularité de leur système, deux autres modes de production ont été ajoutés : le confinement total et les exploitations fortement automatisées (tableau 2 - figure 2). Ceux-ci ne peuvent pas être sélectionnés à partir des données comptables mais cela doit être fait manuellement par chaque conseiller technico-économique.

Tableau 2 : Définition des différents modes de production

Modes de production	Caractéristiques
Bio	Exploitations en agriculture biologique.
Confinement total (CT)	Exploitations pratiquant le confinement total c'est-à-dire que les animaux ne pâturent pas mais ont toujours un accès à l'extérieur.
Fortement automatisées (FA)	Exploitations avec un haut niveau d'investissement dont un robot de traite.
MO⁻A⁻I⁻	Exploitations conventionnelles avec moins de 2 unités de travail, un niveau d'autonomie alimentaire faible et un investissement en bâtiment et matériel faible.
MO⁻A⁻I⁺	Exploitations conventionnelles avec moins de 2 unités de travail, un niveau d'autonomie alimentaire faible et un investissement en bâtiment et matériel élevé.
MO⁻A⁺I⁻	Exploitations conventionnelles avec moins de 2 unités de travail, un niveau d'autonomie alimentaire élevé et un investissement en bâtiment et matériel faible.
MO⁻A⁺I⁺	Exploitations conventionnelles avec moins de 2 unités de travail, un niveau d'autonomie alimentaire élevé et un investissement en bâtiment et matériel élevé.

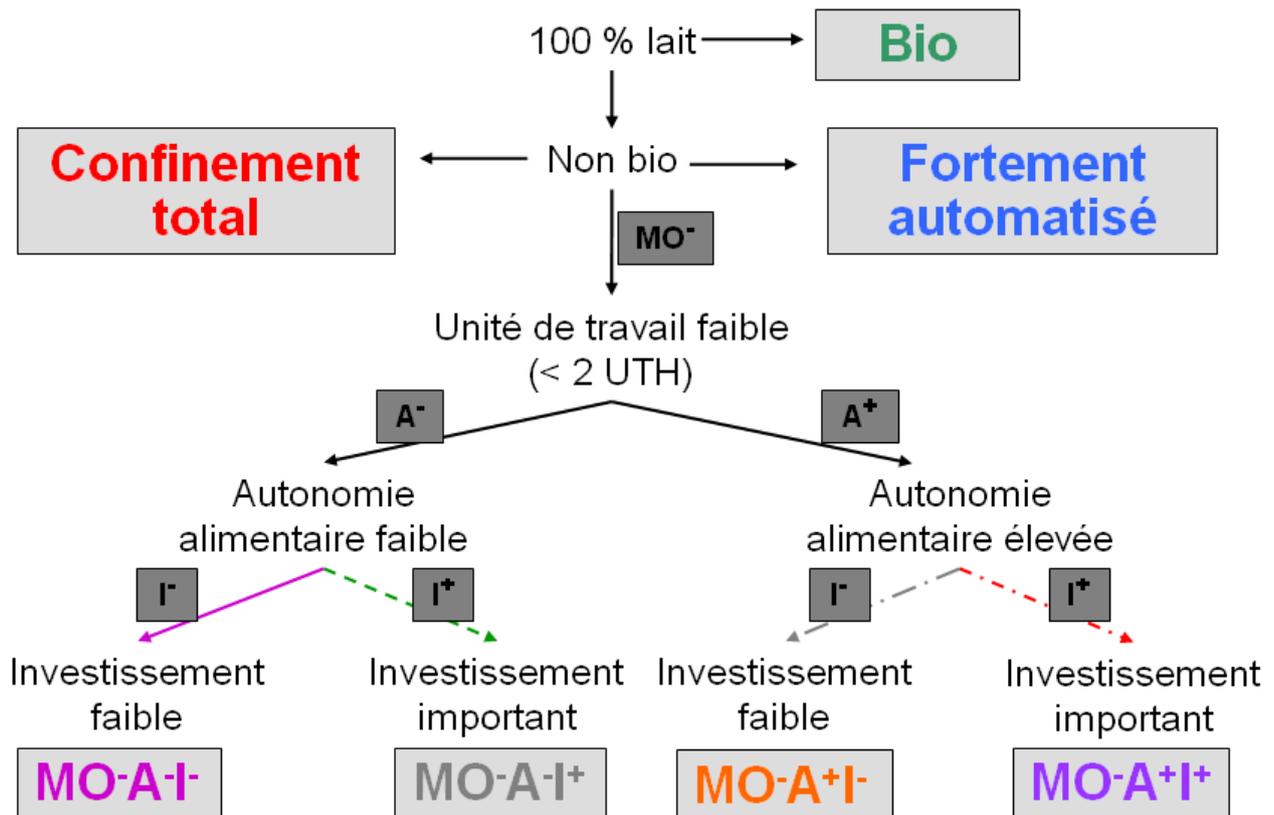


Figure 2 : Schématisation des sept modes de production retenus

Le tableau 3 présente le nombre d'exploitations selon les modes de production et l'organisme comptable réalisant leur suivi technico-économique. Certains groupes sont peu représentés. Cependant, le comité d'accompagnement a décidé de les garder car ces modes de production sont intéressants à prendre en compte.

Tableau 3 : Effectif selon les modes de production et l'organisme comptable

Modes de production	n	AWE (n)	DAEA (n)	FWA (n)	Autre (n)
<i>Bio</i>	19	6	7	6	/
<i>CT</i>	15	4	/	7	4
<i>FA</i>	8	4	1	/	3
<i>MO⁻A⁻I⁻</i>	11	8	/	3	/
<i>MO⁻A⁻I⁺</i>	18	7	/	11	/
<i>MO⁻A⁺I⁻</i>	18	16	/	2	/
<i>MO⁻A⁺I⁺</i>	26	12	10	4	/

2.3. Prise de contact avec les producteurs

Tous les producteurs sélectionnés ont été contactés via les organismes comptables pour obtenir leur accord de participation à l'étude. Pour arriver à ce résultat, différentes étapes sont nécessaires :

- Renvoi du listing des agriculteurs sélectionnés aux organismes comptables. Ces derniers vérifient que les agriculteurs sont classés dans la bonne catégorie.
- Ensuite, les organismes de comptabilité contactent les agriculteurs pour voir s'ils acceptent de participer au projet.
- En cas d'accord de l'agriculteur, l'organisme de comptabilité fournit les coordonnées de l'agriculteur.
- Et pour finir, les responsables du projet prennent contact avec l'agriculteur pour fixer un premier rendez-vous.

Toutes ces étapes doivent être respectées. De ce fait, le temps nécessaire à la sélection des exploitations est relativement important. Cependant, cette manière de procéder est indispensable pour garantir le bon fonctionnement du projet.

3. Les audits

Pour chaque exploitation participante, un questionnaire permettant de caractériser l'exploitation est rempli et deux à trois audits sont effectués.

Le questionnaire général va tout d'abord fournir une photographie de l'exploitation. En effet, les informations récoltées concernent les personnes travaillant sur l'exploitation mais également des aspects plus techniques relatifs aux superficies et au cheptel laitier. De plus, certaines questions concernent l'évolution de l'exploitation telle que l'acquisition de nouveaux matériels, un changement dans le mode de production,....

Le premier audit concerne la détermination du prix de revient du lait. Cette étape n'est pas nécessaire si l'exploitant est déjà suivi par un organisme de gestion. Dans ce cas, la difficulté consiste à harmoniser les données transmises par ces organismes. Pour cela, une prise de connaissance de la méthodologie d'harmonisation des comptabilités est nécessaire. A défaut, les données manquantes seront demandées au producteur. (Méthodologie : Annexe 2)

Le deuxième audit concerne la détermination du temps de travail. La méthode du bilan travail est utilisée. L'avantage de cette méthode réside dans l'approche globale du temps de travail. Une formation donnée par Mme Chauvat (Institut de l'Élevage en France) a été organisée pour maîtriser la méthode (Méthodologie : Annexe 3). De plus, un questionnaire a été spécifiquement conçu pour faciliter la récolte des données.

Le dernier audit a pour but de caractériser la durabilité de l'exploitation. Cette dernière est estimée selon la méthode IDEA (système d'Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles). Celle-ci prend en compte trois échelles de durabilité (agro-écologique, socio-territoriale et économique) pour refléter les différences entre les modes de conduite des agriculteurs pratiquant une même activité. (Méthodologie : Annexe 4).

Résultats

Les exploitations « 100% lait »

1. Introduction

Dans ce chapitre, seules les exploitations « 100% lait » appartenant aux 7 modes de production (Bio, FA, CT, MO⁻A⁺I⁻, MO⁻A⁺I⁺, MO⁻A⁺I⁻ et MO⁻A⁺I⁺), retenus par le comité d'accompagnement, sont décrites et analysées. Les exploitations du groupe « Autre » sont traitées dans le chapitre suivant, qu'elles fassent ou non partie de la spéculation 100% lait »,.

2. Caractérisation des exploitations

2.1. Effectif des exploitations

Près de 50 producteurs sélectionnés pour l'étude ont accepté de participer au projet DuraLait. La répartition de ces exploitations au sein des sept modes de production retenus est présentée dans la figure 3.

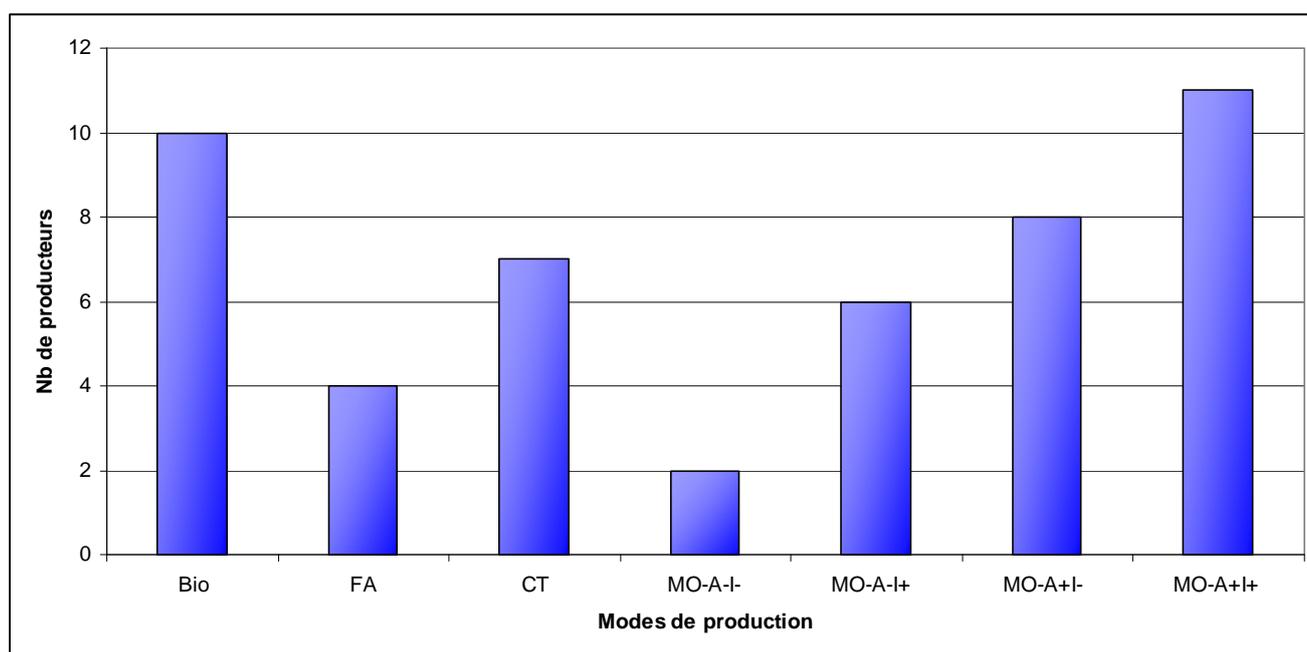


Figure 3 : Répartition des exploitations selon leur mode de production

2.2. Localisation des exploitations

La plupart des exploitations se situent dans la partie Est de la Wallonie (figure 5). En effet, 60% des fermes sont installées dans la Région herbagère et 30 % en Haute-Ardenne (figure 4).

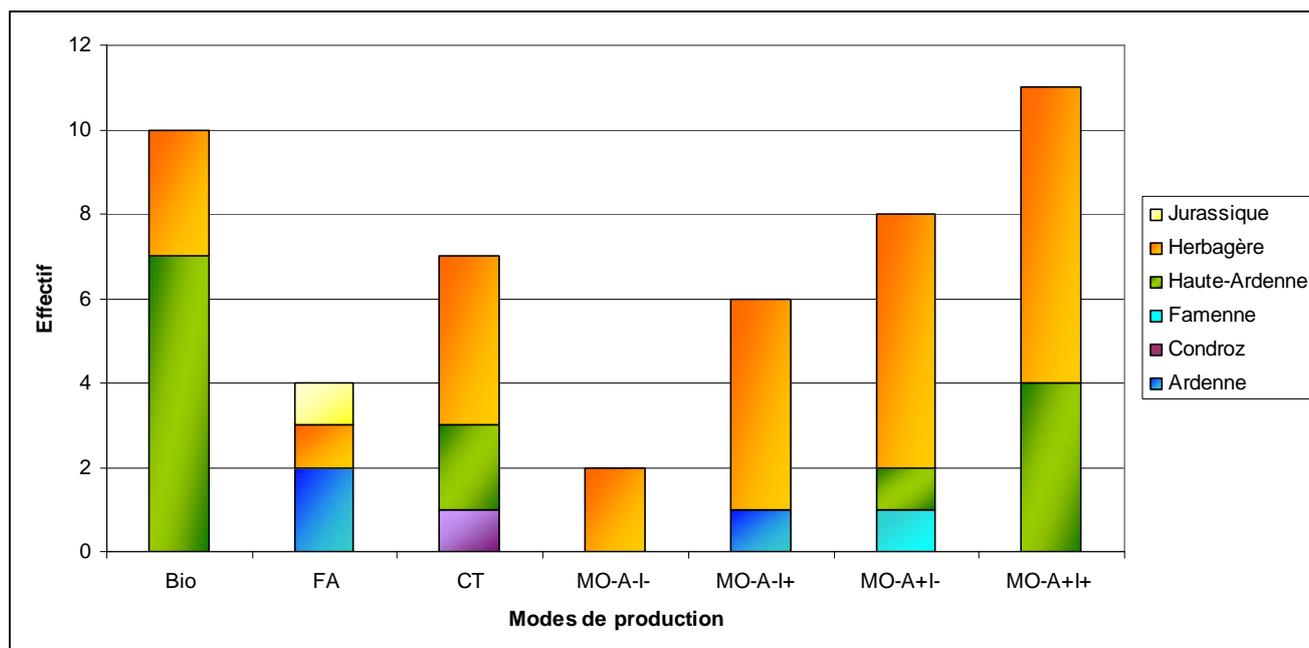


Figure 4 : Répartition géographique des exploitations étudiées

Les exploitations appartenant aux modes de production Bio, MO-A-I- et MO-A++I+ sont toutes situées dans la Région herbagère ou en Haute-Ardenne. Seules trois exploitations, appartenant aux modes MO-A+I-, MO-A++I+ et CT, sont localisées, respectivement, en Famenne, en Ardenne et dans le Condroz. La concentration des exploitations dans ces deux régions (herbagère et Haute-Ardenne) peut se justifier par nos critères de classification. En effet, les agriculteurs « 100% lait » élèvent à 95% du bétail laitier et ne possèdent pas de culture de rente. Les exploitations FA sont plus dispersées en Wallonie.

2.3. Les principales caractéristiques des exploitations

Le tableau 4 synthétise les informations par mode de production et l'annexe 4 reprend les caractéristiques de chaque exploitation. Les exploitations des groupes CT et FA sont de taille plus importante. Ces différents éléments seront passés en revue dans la suite de ce chapitre.

Tableau 4 : Caractérisation des modes de production (données 2008)

Modes de production	n	SAU* (ha)	% de prairie	Nb vaches laitières	Quota (litre)	UTH**
Bio	10	68	100%	61	374.481	1,6
FA	4	90	84%	96	803.147	1,8
CT	7	73	68%	103	876.929	2,1
MO-A-I-	2	43	100%	54	384.000	1,1
MO-A-I+	6	51	94%	62	438.652	1,2
MO-A+I-	8	47	93%	65	424.960	1,5
MO-A++I+	11	54	96%	71	449.644	1,3
DuraLait	48	61	91%	73	517.387	1,5

*SAU = Surface agricole utile

**UTH = unité de travail homme

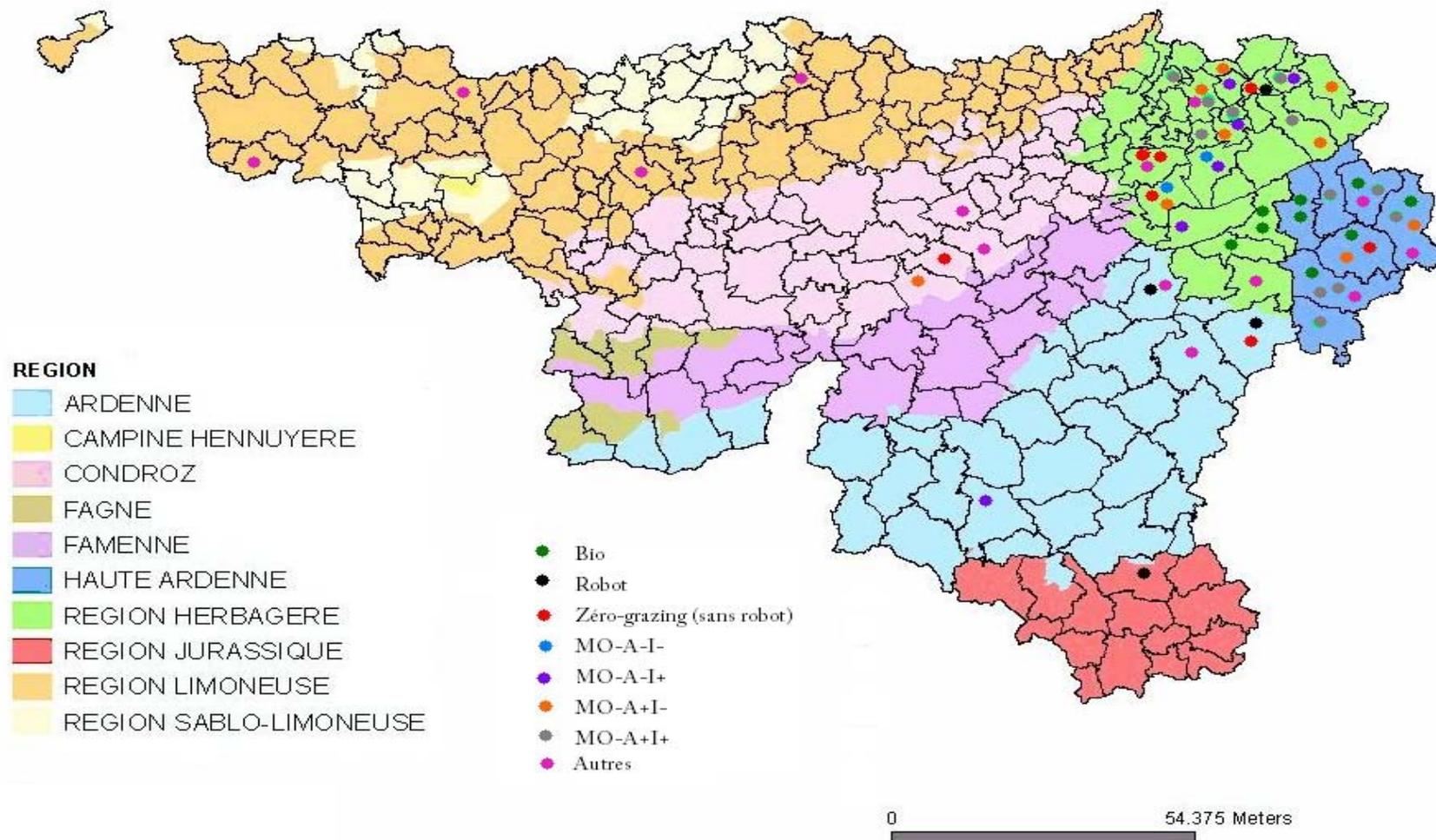


Figure 5. Localisation des exploitations les exploitations étudiées.

Source : adaptation de la carte issue de http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=202

2.4. La main d'œuvre

2.4.1. Descriptif

Les exploitations Bio, FA et CT présentent un nombre moyen d'UTH plus important que les autres groupes (tableau 5). Cela peut se comprendre par la nature des critères de sélection retenus (moins de 2 UTH pour les groupes MOAI).

Au niveau de la main d'œuvre, l'échantillon des exploitations DuraLait est représentatif de la spéculation « 100% lait » (n=332). En effet, les groupes Bio, FA et CT ont un UTH moyen de 1,8 ce qui est proche de la moyenne de la spéculation (1,6 UTH). De même, les exploitations MOAI ont un effectif moyen (1,3 UTH) identique à celui des fermes « 100 % lait » à faible UTH (tableau 5).

Les personnes de la cellule de base (PCB) correspondent aux travailleurs pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps comme en revenu. Chaque personne compte pour 1 dès qu'elle rejoint les critères précités et cela quelque soit le temps qu'elle consacre à l'exploitation. La notion est donc différente des UTH où là, une personne est comptabilisée en fonction du temps qu'elle consacre à l'exploitation.

La moitié des exploitations dispose d'1 PCB, un peu plus de 40% en ont 2 et les autres (10%) en ont 3 (tableau 5).

Tableau 5 : UTH et PCB par mode de production (2008)

Modes de production	UTH	PCB (n)		
		1	2	3
Bio	1,6	5	4	1
FA	1,8	2	1	1
CT	2,1	2	3	2
MO-A-I-	1,1	2	/	/
MO-A-I+	1,2	4	2	/
MO-A+I-	1,5	4	4	/
MO-A+I+	1,3	5	6	/
100 % lait (n = 332)*	1,6	/	/	/
<i>100% lait avec UTH faible (n=235)</i>	1,3	/	/	/

* Il s'agit des exploitations appartenant au listing de la spéculation 100% lait avant la séparation en modes de production

Au sein des exploitations, plusieurs types de main d'œuvre peuvent intervenir. Il y a les PCB mais aussi le bénévolat (l'épouse travaillant à l'extérieur, les parents retraités ou les enfants), le salariat, l'entraide (coup de main entre agriculteurs) et l'entreprise.

Toutes les exploitations, sauf une, ont recours à l'entreprise à un moment donné de l'année (tableau 6). Les travaux concernent souvent la récolte de l'herbe (l'ensilage), des épandages du fumier, des travaux liés à la culture du maïs (le labour, le semis, l'épandage et la récolte) ou encore de la taille des haies.

Le bénévolat est présent dans 2/3 des fermes (tableau 6) dont 61 % avec 1 PCB. Le bénévolat peut être occasionnel (par exemple : lors des travaux de saison comme la récolte de l'herbe) ou permanent (par exemple : le papa retraité aidant quotidiennement). Il faut faire attention à la part que représente le bénévolat permanent au niveau du travail dans l'exploitation et cela principalement pour les agriculteurs ayant peu de temps libre.

Huit exploitants utilisent du salariat (tableau 6) pour les aider dans leur travail quotidien (quotidien ou saisonnier). Il peut s'agir de salariat permanent ou occasionnel (par exemple : un jeune venant aider pour la récolte, le nettoyage,...).

Tableau 6 : Type de main d'œuvre

Modes de production	Exploitations avec			
	Bénévolat	Salariat	Entraide	Entreprise
<i>Bio</i>	70%	10%	20%	100%
<i>FA</i>	50%	25%	50%	100%
<i>CT</i>	57%	29%	29%	86%
<i>MO-A-I-</i>	100%	/	/	100%
<i>MO-A-I+</i>	100%	/	67%	100%
<i>MO-A+I-</i>	83%	17%	17%	100%
<i>MO-A+I+</i>	78%	22%	22%	100%
DuraLait	75%	17%	23%	98%

2.4.2. Le quota par UTH

Une UTH appartenant à la spéculation « 100 % lait » (n=332) gère en moyenne un quota de 326.500 litres de lait. Toutefois, il existe une grande variabilité en fonction des modes de production. Par exemple, les exploitations Bio ont un quota par UTH moyen inférieur de 110.000 litres par rapport aux exploitations conventionnelles. A l'inverse, le quota par UTH des fermes CT et FA est relativement plus important que celui des autres groupes (tableau 7).

Tableau 7 : Quota par UTH selon les modes de production

Modes de production	Quota/UTH (litres)
<i>Bio</i>	250.161
<i>FA</i>	469.672
<i>CT</i>	410.816
<i>MO-A-I-</i>	331.913
<i>MO-A-I+</i>	374.656
<i>MO-A+I-</i>	287.271
<i>MO-A+I+</i>	346.266
DuraLait	339.060
100 % lait (n = 332)	326.529

Les exploitations avec peu de main d'œuvre (< 2 UTH) ont un quota par UTH plus important que lorsque la main d'œuvre est plus importante (respectivement 357.680 litres vs 287.153 litres). Le quota par UTH tend également à diminuer quand l'autonomie alimentaire de la ferme est importante. Il y a une différence de 40.000 litres de lait par UTH entre les exploitations à forte autonomie alimentaire et celles à faible autonomie alimentaire.

2.5. Temps de travail

La méthode utilisée pour l'analyse du temps de travail est le « Bilan travail ». Elle a pour but de déterminer le temps disponible calculé (TDC), c'est-à-dire le temps qu'il reste à l'agriculteur pour gérer les imprévus (genre une réparation), les aspects administratifs (car non chiffrables) mais également le temps pour leur vie de famille. Pour cela, on comptabilise le temps des activités quotidiennes (travail d'astreinte : TA) et de saison (TS).

En annexe 5 se trouve, pour exemple, un rapport envoyé à un agriculteur mixte : bovins viandeux et bovins lait. Ce compte rendu illustre toute la diversité des données recueillies.

2.5.1. Le travail d'astreinte

Le TA reprend les travaux journaliers non reportables (traite, alimentation, soins aux animaux,...). Ces travaux sont effectués majoritairement par la CB (tableau 8). Cependant, des personnes bénévoles ou des employés peuvent également aider dans ces tâches quotidiennes.

En général, l'année d'une exploitation laitière est scindée en deux périodes d'astreinte: l'hiver et le pâturage. Seules les exploitations des groupes FA et CT se différencient des autres avec une seule période d'astreinte.

En moyenne, 12% du TA consistent en du bénévolat (tableau 8). Ce chiffre varie fortement selon les exploitations. Certaines n'en ont pas alors que d'autres en possèdent 50%. Lorsque le bénévolat est important, il faut que l'agriculteur soit attentif à pouvoir gérer l'exploitation lorsque le bénévolat ne sera plus disponible.

Deux exploitants ont recours à du salariat pour les tâches quotidiennes, cela représente 20 et 69 % du TA.

Tableau 8 : Pourcentage du TA réalisé par la CB, le bénévolat et le salariat

Modes de production	TA effectué par		
	la CB	le bénévolat	le salariat
<i>Bio</i>	90%	10%	0%
<i>FA</i>	96%	4%	0%
<i>CT</i>	73%	10%	18%
<i>MO-A-I-</i>	98%	2%	0%
<i>MO-A-I+</i>	91%	9%	0%
<i>MO-A+I-</i>	84%	13%	3%
<i>MO-A+I+</i>	81%	19%	0%
DuraLait	84%	12%	4%

Le TA est la plus lourde charge de travail dans les exploitations laitières, plus de 75 %. Les PCB y consacrent en moyenne 4 h par jour (tableau 9). Si on relativise le TA par 100 litres de lait, il faut en moyenne 43 minutes. Ce temps est fortement diminué pour les producteurs FA : 22 min/100 l. Une grosse partie de cette diminution vient de l'utilisation d'un robot de traite. En effet, la traite représente plus de la moitié du TA des autres exploitations. Cependant, l'automatisation de la traite ne signifie pas que l'agriculteur gagne la totalité du temps de traite. Il faut, notamment, quotidiennement vérifier les données transmises par le robot ou repousser vers celui-ci les vaches non traites. De plus, ces agriculteurs sont généralement contraints de travailler en confinement total, les obligeant à repenser l'organisation de leur système d'élevage.

Selon des études menées dans le Pas-de-Calais, la Picardie et la Normandie, le TA moyen est de 41 min par 100 litres de lait, ce qui est équivalent au TA des exploitations DuraLait.

Tableau 9 : TA selon les modes de production

Modes de production	TA (h/j)	TA/PCB (h/j)	TA/100 l (min)
<i>Bio</i>	7h40	4h47	45
<i>FA</i>	5h18	3h53	22
<i>CT</i>	13h01	5h06	34
<i>MO-A-I-</i>	6h28	6h20	47
<i>MO-A-I+</i>	7h53	5h29	38
<i>MO-A+I-</i>	9h19	5h24	50
<i>MO-A+I+</i>	10h52	5h02	53
DuraLait	9h14	4h05	43

Le mode de production n'explique pas les différences au niveau du TA, sauf pour les exploitations FA. Par contre, il y a un effet du nombre de litres produits. Le TA diminue lorsque la quantité de lait produite augmente (tableau 10).

Tableau 10 : Relation entre le nombre de litres de lait produit et le TA

Litres de lait produits (l/an)	TA (min/100 l)
200.000 - 299.999	60
300.000 - 399.999	49
400.000 - 499.999	40
500.000 - 599.999	35
600.000 - 699.999	39
700.000 - 899.999	34
>900.000	23

Remarque : les exploitations FA n'ont pas été considérées

2.5.2. Le travail de saison

Le travail de saison (TS) comprend des activités périodiques liées aux surfaces fourragères et/ou aux cultures (de l'implantation à la récolte en passant par l'entretien), au troupeau (prophylaxie, tonte,...) et au territoire (haies, clôtures, fossés,...).

La plus grosse charge du TS (61%) concerne les fourrages, principalement la récolte de l'herbe, en moyenne 62 jours par an (tableau 11 – figure 6). Etant donné nos critères de sélection pour la spéculation « 100% lait », il n'y a pas de travaux relatifs aux cultures de rente. En moyenne, pour produire 100 litres de lait, le TS s'élève à 11 minutes.

Tableau 11 : Les TS selon les modes de production

Modes de production	TS (j/an)	TS* (min/100 l)	TS Troupeau (j/an)	TS fourrages (j/an)	TS territoire (j/an)
Bio	88	12	22	52	14
FA	98	10	18	70	10
CT	123	7	48	63	11
MO-A-I-	79	12	20	51	8
MO-A-I+	104	11	28	67	9
MO-A+I-	104	12	37	61	6
MO-A+I+	104	11	22	68	13
DuraLait	102	11	29	62	11

* pour pouvoir relativiser le TS en minute, une journée équivaut à 8h de travail.

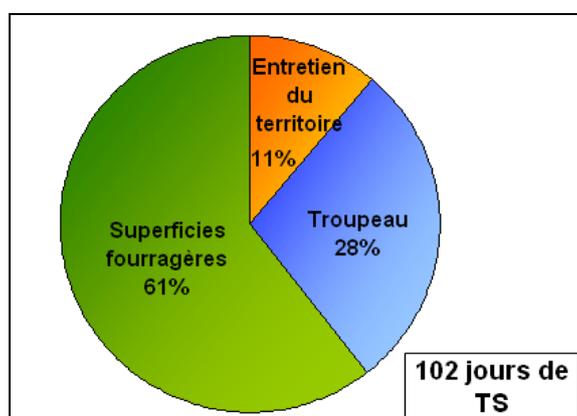


Figure 6 : Répartition du TS

Les travaux concernant les troupeaux sont principalement liés à la prophylaxie (vaccins, traitements antiparasitaires,..) et aux déplacements des animaux en période de pâturage. Pour les travaux liés au territoire, il s'agit majoritairement de l'entretien des clôtures et des haies.

Le TS fourrages est réalisé majoritairement par la CB (67%) mais en règle générale, tous les types de main-d'œuvre s'y retrouvent (tableau 12). Treize pour cent du TS fourrages sont réalisés par l'entreprise, principalement pour les travaux de conditionnement de l'herbe ou pour les activités liées au maïs lorsque cette culture est présente. Le travail d'entraide (4%) est majoritairement dû à la présence de CUMA pour le matériel de récolte. La famille est mise à contribution dans les périodes de récolte principalement pour faire les silos, ranger dans le lieu de stockage,...

Tableau 12 : Réalisation du TS fourrages en fonction du type de main-d'œuvre

Modes de production	TS fourrage (j/an)	TS fourrage effectué par				
		la CB	du bénévolat	du salariat	de l'entraide	des entreprises
<i>Bio</i>	52	72%	12%	1%	6%	9%
<i>FA</i>	70	55%	12%	16%	11%	6%
<i>CT</i>	63	51%	6%	7%	4%	32%
<i>MO-A-I-</i>	51	72%	23%	0%	0%	5%
<i>MO-A-I+</i>	67	74%	12%	0%	3%	12%
<i>MO-A+I-</i>	61	55%	18%	13%	3%	11%
<i>MO-A+I+</i>	68	81%	9%	0%	1%	9%
DuraLait	62	67%	11%	4%	4%	13%

La récolte n'est pas la seule activité, il y a également les travaux de fertilisation (épandage du lisier, fumier, engrais,...) et ceux liés à l'entretien des prairies (ébousage, fauche des refus,...).

2.5.3. Le travail global

Le travail global est la somme du TA, du TS et du travail rendu (TR). Une journée de travail de TS ou de TR équivaut à 8 heures par jour. Ces heures s'ajoutent au TA. Attention, cependant que les travaux administratifs et les imprévus ne sont pas comptabilisés.

Le TA (tableau 13) représente la majorité du travail en exploitation laitière, de 76% à 83% du TG. Pour produire 100 litres de lait, sans compter l'administratif et les imprévus, il faut entre 33 minutes et 64 minutes. Les exploitants FA consacrent moins de temps à la production de lait (33 min/100 l). A l'inverse, les exploitations du groupe MO-A+I+ passent plus de temps à cette production (64 min/100 l). Cependant, le mode de production n'influence pas le temps de travail, sauf pour le groupe FA. Le niveau d'autonomie alimentaire et d'investissement n'impactent pas non plus le temps de travail. Par contre, le nombre de litres produits a de l'importance. Plus la quantité produite est importante et plus le temps pour produire un litre de lait est faible (tableau 14).

Tableau 13: TA, TS, TR et TG selon le mode de production

Modes de production	TA (min/100 l)	TS (min/100 l)	TR (min/100 l)	TG (min/100 l)	% du TA
<i>Bio</i>	45	12	0,6	58	77%
<i>FA</i>	22	10	1,0	33	68%
<i>CT</i>	34	7	0,2	41	83%
<i>MO-A-I-</i>	47	12	0,0	59	80%
<i>MO-A-I+</i>	38	11	0,6	50	76%
<i>MO-A+I-</i>	50	12	0,1	62	81%
<i>MO-A+I+</i>	53	11	0,6	64	82%
DuraLait	43	11	0,5	54	79%

Tableau 14 : Relation entre le nombre de litre de lait produit et le TG

Litres de lait produits (l/an)	Tavail global (min/100 l)
200.000 - 299.999	76
300.000 - 399.999	62
400.000 - 499.999	51
500.000 - 599.999	43
600.000 - 699.999	48
700.000 - 899.999	42
>900.000	29

Remarque : les exploitations FA n'ont pas été considérées

2.5.4. Le temps disponible calculé (TDC)

La situation idéale est de disposer d'au moins 1000 h par an de TDC. Entre 500 et 1000 h, l'agriculteur doit être attentif aux périodes de surcharge car il ne dispose pas d'une grande marge de manœuvre. S'il ne dispose pas de 500 h de temps disponible, cela devient critique d'autant plus que le bénévolat est important.

En moyenne (tableau 16), aucun groupe n'est dans une situation critique. Toutefois, il existe une grande diversité. Trente pour cent des exploitations sont dans une situation confortable (>1000 h/an), 44% sont dans une position mitigée (attention aux périodes tendues) et 26% des agriculteurs ont un TDC/PCB critique. Dans ces derniers, il s'agit, sauf dans une situation, d'exploitations avec une seule PCB.

Les exploitations disposant de moins de 500 h/an de TDC/PCB doivent également faire attention car pour trois d'entre-elles, il y a entre 25 et 50% du travail effectué par du bénévolat.

Tableau 15 : TDC pour l'exploitation et par PCB

Modes de production	TDC pour l'exploitation (h/an)	TDC/PCB (h/an)
Bio	1597	857
FA	1501	1088
CT	1738	769
MO-A-/-	552	552
MO-A-/+	878	615
MO-A+/-	1128	709
MO-A+/+	1403	749
DuraLait	1358,4	767,7

Plus le nombre de PCB est important et plus le TDC/PCB l'est également. Ce dernier varie de 580 h/an pour 1 PCB à 1150 h/an pour 3 PCB, en passant par 900 h/an pour 2 PCB (tableau 17).

Tableau 16 : TDC/PCB selon le nombre de PCB

PCB	% d'exploitations	TDC/PCB (h/an)
Une	49%	580
Deux	42%	903
Trois	9%	1144
Total	100%	768

2.6. Les superficies

2.6.1. Descriptif

La superficie moyenne par exploitation varie de 43 ha à 90 ha selon le mode de production (tableau 17). Les exploitations « DuraLait » ont, en moyenne, une SAU légèrement supérieure à celle de l'ensemble des fermes « 100 % lait » (61 ha vs 54 ha).

Tableau 17 : SAU moyenne par mode de production (2008)

Modes de production	SAU (ha)	UGB/ha
Bio	68	1,3
FA	90	1,6
CT	73	2,2
MO-A-I-	43	2,0
MO-A-I+	51	1,8
MO-A+I-	47	1,7
MO-A+I+	54	1,8
DuraLait	61	1,7

Etant donné les critères de sélection, les exploitations n'ont pas de culture de rente mais seulement des superficies pour l'alimentation de leur bétail. En moyenne, 90% de la SAU sont destinés à des prairies (figure 7). Ce pourcentage peut varier de 67% à 100%. Seuls les exploitants CT ou FA consacrent une part plus importante (+/-25%) de leur superficie à des cultures (maïs ou plus rarement du froment, de l'orge,...). Au niveau environnemental, la méthode IDEA considère que plus de 40% de superficies en culture est pénalisant.

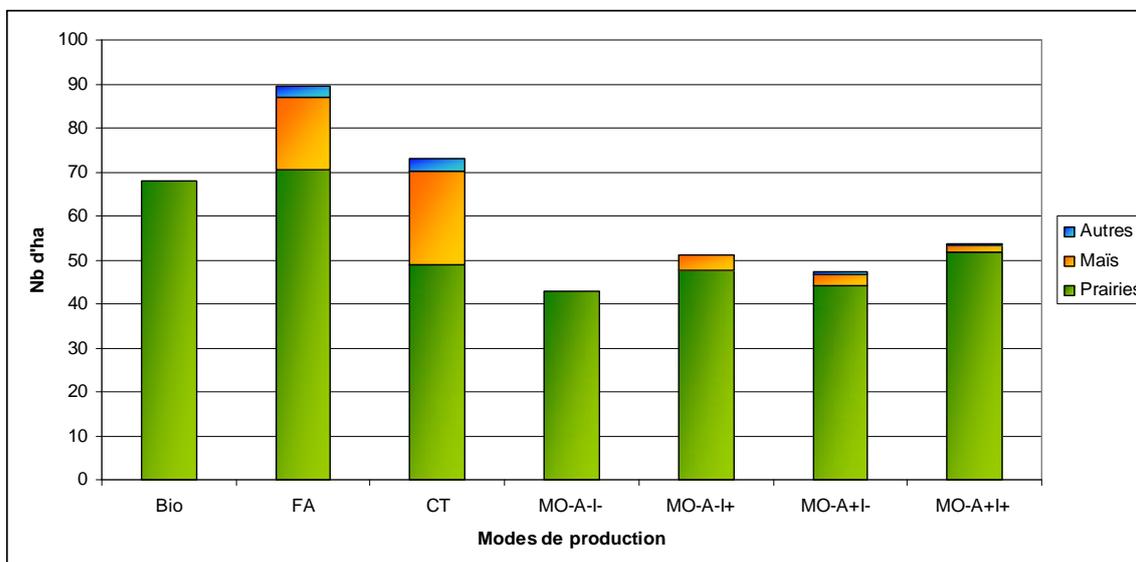


Figure 7 : Répartition de la SAU selon le mode de production (2008)

2.6.2. Le temps de travail selon la superficie

Des études françaises conseillent de ne pas dépasser 1 à 1,5 jours de travail par hectare de superficie. En moyenne (tableau 18), les agriculteurs ne dépassent pas ce seuil critique mais ils consacrent quand même un jour par hectare de superficies fourragères. Seul les groupes Bio et CT y consacrent moins de temps. Pour les Bio, cela peut se justifier car toute la SAU est constituée de prairies majoritairement destinée au pâturage. A l'inverse, les exploitants CT ont une part importante de la SAU destinée aux cultures fourragères et les prairies sont très peu pâturées (uniquement les

jeunes bêtes ou les vaches tarées). Cependant, ils possèdent un matériel plus performant (75 % des éleveurs ont du matériel en CUMA pour la récolte) et ils font plus appel à l'entreprise (généralement pour le conditionnement).

Selon des études françaises, les agriculteurs laitiers consacrent 46 jours par an soit 0,8 j/ha au travail des surfaces fourragères (SF). Ce chiffre varie, de 0,7 à 1,4 j/ha, selon la proportion de maïs dans la SF.

Les exploitations DuraLait passant plus de temps par superficie font moins appel à l'entreprise que celles y consacrant moins d'un jour par hectare, respectivement 8% et 19%.

Tableau 18 : Temps consacré par hectare de SAU.

Modes de production	TS fourrage/ha (j/ha)	Cas limites (entre 1 et 1,5 j/ha)	Cas critiques (> 1,5 j/ha)
Bio	0,7	2	/
FA	1,1	2	/
CT	0,8	/	/
MO-A-/-	1,2	2	/
MO-A-/+	1,3	4	1
MO-A+/-	1,2	5	/
MO-A+/+	1,2	3	2
DuraLait	1,0	18	3

Dix-huit agriculteurs sont dans une situation limite, entre 1 et 1,5 j/ha, et trois dépassent ce seuil (tableau 18). Tous ces éleveurs ont généralement très peu recours à l'entreprise voire pas du tout. En moyenne, ils délèguent seulement 9% du travail à l'entreprise contre 19% pour les exploitants consacrant moins d'un jour par hectare.

Consacrer beaucoup de temps pour les superficies ne pose pas de soucis tant que l'agriculteur dispose d'assez de temps pour faire le reste. Or, parmi ces 21 agriculteurs, 80% bénéficient de moins de 1000 heures de TDC/PCB dont 50% avec moins de 500 heures. Ces agriculteurs devraient envisager de recourir à l'entreprise pour certains travaux.

2.7. Le cheptel laitier

2.7.1. Caractéristiques zootechniques

➤ **Le rendement par vache**

Le tableau 19 présente le nombre moyen de vaches laitières par mode de production et le rendement moyen par vache. Seules les exploitations CT et FA ont, en moyenne, un nombre de vaches supérieur (+/- 100 vaches) aux exploitations « 100 % lait » (73 vaches ; n=332).

Les exploitations CT ou FA ont tendance à avoir des animaux plus productifs (tableau 19). Les exploitants FA ont généralement comme objectif d'augmenter la production de leurs animaux. Cela peut se justifier car un robot peut traire un nombre limité d'animaux (50-70 vaches). Au-delà de cette limite, l'augmentation du troupeau entraîne des coûts élevés dus aux investissements. En effet, il faudrait pratiquement doubler le cheptel pour pouvoir justifier l'achat d'un second robot. Il faut également avoir des bâtiments permettant d'accueillir ces nouveaux animaux. En règle générale, les agriculteurs n'ont pas ce choix, d'où la recherche d'une meilleure productivité par vache.

Tableau 19 : Nombre moyen de vaches laitières et rendement moyen par vache en fonction du mode de production (2008)

Modes de production	Nb de vaches laitières	Rdt/vache (litre)
Bio	64	5309
FA	96	8119
CT	103	8699
MO-A-I-	54	7606
MO-A-I+	62	7370
MO-A+I-	62	6199
MO-A+I+	71	6406
DuraLait	73	6809
100 % lait (n = 332)	73	6699

Le rendement par vache des exploitations Bio est significativement différent de celui des fermes conventionnelles (figure 8). En moyenne, le rendement par vache est inférieur de 1570 litres. Différentes hypothèses peuvent être émises. En effet, certains producteurs Bio ont des races laitières plus rustiques (Montbéliard, croisement entre des Holstein et des races françaises, Normande,...). Ils ont également des restrictions concernant les aliments pouvant être incorporés dans les rations. De plus, les aliments qu'ils achètent sont plus chers et donc ils en achètent moins. De ce fait, les rations distribuées ne permettent peut-être pas d'avoir une production élevée par vache. Une autre hypothèse pourrait provenir des objectifs des producteurs qui, dans le cas présent, ne recherchent pas une production la plus élevée possible par vache mais cherchent une valorisation optimale de l'herbe.

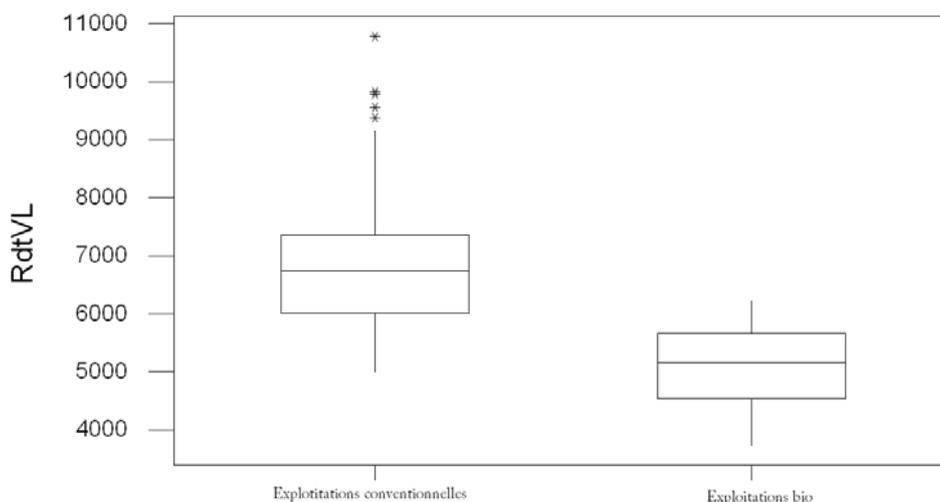


Figure 8: Production par vache en fonction du mode de production Bio ou conventionnelle.

Les exploitations ayant une autonomie alimentaire faible (n=87) ont un rendement par vache significativement supérieur à celles ayant une autonomie alimentaire élevée (n=114). En moyenne, cette différence est de 542 litres. Cette observation est identique au niveau des fermes étudiées dans le cadre de cette étude, cependant, la différence est plus marquée (1305 litres/vache).

➤ **Le management**

Les exploitants CT et FA ont un management plus poussé de leurs animaux (tableau 20). L'âge de sevrage des veaux est précoce, l'âge au premier vêlage est de 26,5 mois et l'intervalle vêlage-vêlage (+/- 400 jours) est également plus faible que la moyenne. A l'inverse, les exploitants « Bio » semblent

généralement moins pointus techniquement. Comme dit précédemment cela peut s'expliquer par la présence d'autres races bovines ou encore par un objectif de management différent.

Tableau 20 : Paramètres de management selon le mode de production

Modes de production	Age du sevrage (mois)	Age au 1er vêlage (mois)	IVV* (jours)
Bio	3,5	29,5	421
FA	2,8	26,5	403
CT	2,7	26,4	402
MO-A-/-	2,5	30,5	419
MO-A-/+	3,0	27,5	411
MO-A+/-	3,0	27,2	431
MO-A+/+	2,9	29,0	418
DuraLait	3,0	28,1	415

* IVV= intervalle entre deux vêlages

L'âge au premier vêlage des exploitations DuraLait (28 mois) est proche de la moyenne des exploitations wallonnes suivies par le contrôle laitier (29,3 mois).

Pour la reproduction, tous les agriculteurs, sauf un producteur Bio, ont recours à l'insémination artificielle mais la moitié d'entre eux possèdent quand même un taureau pour les « rattrapages ». Les doses sexées sont peu utilisées. Les éleveurs recherchant une bonne génétique n'aiment pas ce type de dose car ils trouvent que le choix des taureaux est plus restreint et considèrent que les doses des meilleurs taureaux ne sont pas sexées.

2.7.2. Le temps de travail selon le cheptel

Des études françaises montrent qu'il ne faut pas passer 35 heures de TA par UGB. En moyenne, seules les exploitations appartenant aux groupes MOA⁺I⁻ et MOA⁺I⁺ dépassent cette norme (tableau 21).

Plus d'un tiers des exploitants consacrent plus de 35 h/UGB. Cela peut poser problème car parmi ces derniers, plus de ¾ des agriculteurs ont un TDC/PCB faible (<1000 h/an). Le temps de traite est souvent responsable d'un TA/UGB élevé (25% des cas). Pour les autres, l'explication peut se trouver au niveau des bâtiments moins performants (aire paillée vs caillebotis), d'une distribution manuelle de l'alimentation,....

Tableau 21 : Temps de travail d'astreinte par UGB et le nombre de cas critiques

Modes de production	TA/UGB (h/UGB)	Nb de cas critique (>35h/UGB)
Bio	32	2
FA	19	0
CT	30	3
MO-A-/-	34	1
MO-A-/+	31	2
MO-A+/-	41	4
MO-A+/+	40	4
DuraLait	34	16

L'augmentation de la taille des troupeaux se traduit généralement par une baisse du TA par UGB (tableau 22). Des études françaises montrent qu'au delà d'un cheptel de 60 vaches laitière, le TA par UGB tend à ré-augmenter. Cela est dû à des équipements insuffisants ou inadaptés à la taille des cheptels (salle de traite sous-dimensionnée,...). Dans le projet DuraLait, ce constat n'est pas observé. En moyenne, le TA diminue avec l'augmentation de la taille du troupeau.

Tableau 22 : Relation entre le nombre d'UGB et le TA/UGB

Nombre d'UGB	TA/UGB
< 45	53,5
46 à 60	50,3
61 à 75	41,6
76 à 90	35,5
> 90	32,7

3. La traite

Le temps de traite (nettoyage compris) représente en moyenne 54% du TA, soit 24 min pour 100 litres de lait. Il est donc primordial de gérer au mieux cette activité.

Le temps de traite par 100 litres de lait tend à diminuer lorsque le nombre de vaches laitières est plus important (figure 9). L'exploitation CT-8 fait exception mais la salle de traite n'est pas adaptée à la taille du troupeau (plus de 200 animaux pour une salle de traite 2*7 places). Cette activité demande 7 h, soit 14 h par jour, en combinant le temps des deux trayeurs.

L'agriculteur B-10 consacre 2h15 par traite soit presque 45 min pour 100 litres de lait. Son temps de traite est très important mais il s'agit d'un choix de l'agriculteur qui préfère ne pas investir dans un nouveau système de traite. A l'heure actuelle, il dispose d'un pipeline 4 postes avec une 5^{ème} griffe utilisable avec sceau si nécessaire. A l'opposé, l'agriculteur CT-5 vient d'investir dans une nouvelle salle de traite (un carrousel 16 places) lui permettant de diminuer son temps de traite (7 min/100 l). Son investissement est donc intéressant au niveau de l'efficacité de travail mais cela contribue à un prix de revient par 100 litres de lait élevé (40 €/100l).

Malgré des machines à traire de petite dimension (pipeline 4 ou 5 griffes), les exploitations G2-4 et G4-13 ont des temps de traite relativement pour leur troupeau (figure 9 et 10).

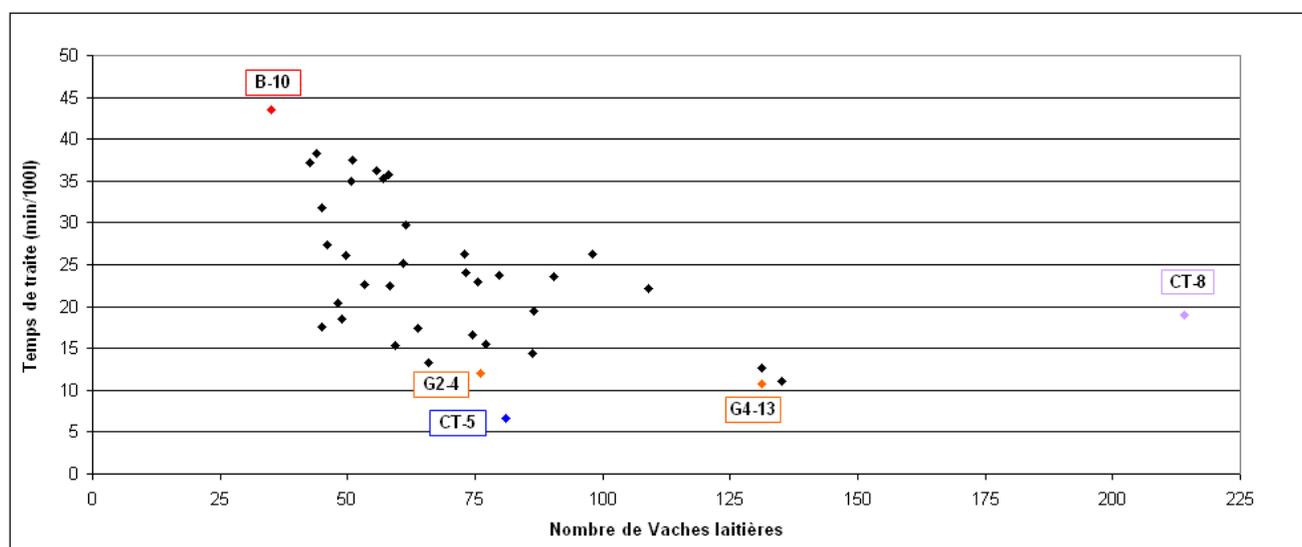


Figure 9 : Relation entre le temps de traite et le nombre de vaches laitières

La figure 10 présente la relation entre la taille de la salle de traite par rapport au troupeau (nombre de vache par place) avec le temps de traite. Différents éléments peuvent être mis en évidence.

Tout d'abord, comme l'agriculteur CT-8, B-8 a une salle de traite non adaptée à la taille de son troupeau. Il a un troupeau identique à G2-2 (+/- 70 VL) or il consacre deux fois plus de temps à la traite, respectivement 4h et 2h20. B-8 a une salle de traite en épi 2*3 contrairement à G2-2 (2*6 places).

Malgré des salles de traite identiques (épi 2*5), il existe de grande différence entre CT-1 et G2-1 par rapport à G3-1. Ces agriculteurs consacrent le même temps de traite, mais G3-1 traite 20 vaches de plus que les deux autres.

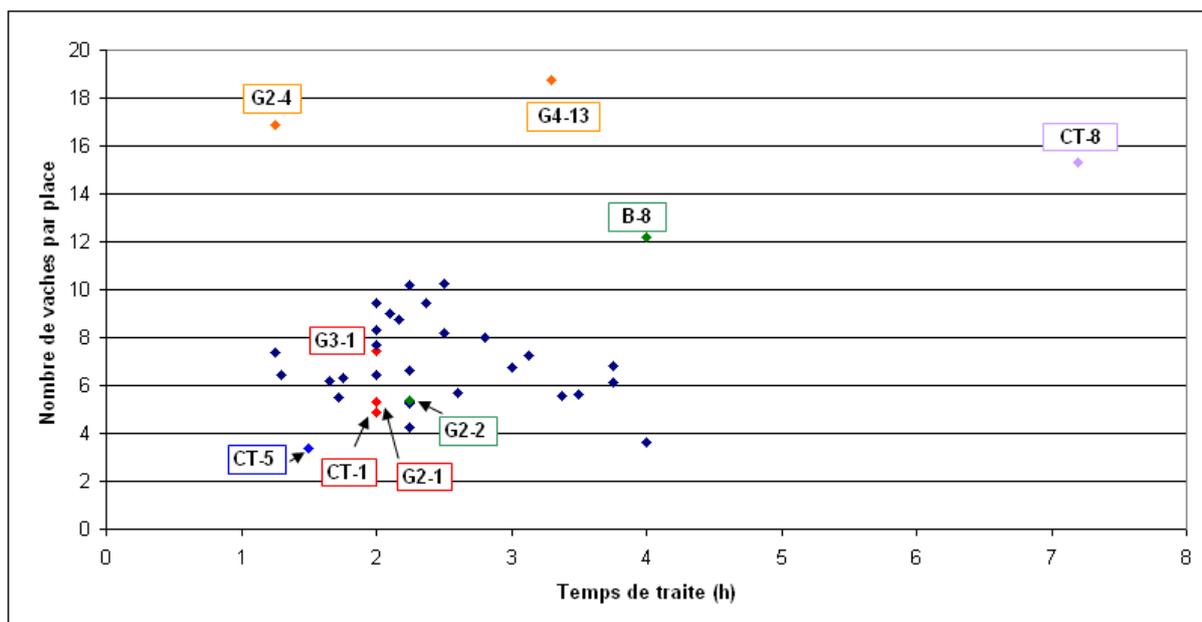


Figure 10 : Relation entre la dimension de la salle de traite par rapport à la taille du troupeau et le temps de traite

Les commentaires ci-dessus montrent qu'il existe des marges de progrès au niveau du temps de traite pour certains agriculteurs. Il faudrait rapprocher ces résultats avec des données relatives aux problèmes de santé tels que le nombre de mammites, la configuration de l'étable, etc.

La majorité des exploitations (40%) utilisent des salles de traite en épi (de 4*2 à 8*2 postes). Un cinquième des producteurs a un système de traite par l'arrière et la proportion est identique pour ceux disposant d'un pipeline. Pour les autres exploitations, les différents systèmes se côtoient carrousel, robot de traite, machine à 50°,...

Lorsque les agriculteurs ont une étable entravée avec un système de pipeline, beaucoup ont fait le choix d'une machine à traire mobile durant l'été. Les raisons fréquemment évoquées sont le gain de temps lorsque les parcelles se situent loin de l'exploitation (ramener les animaux pour la traite prend du temps) et le fait que traire en prairie soit « agréable ». Ce système mobile a l'avantage de ne pas être onéreux. D'autres exploitants dans la même situation ont, quant à eux, fait le choix de passer à un système CT.

4. Le prix de revient

4.1. Charges opérationnelles, charges de structure et prix de revient

Les charges opérationnelles rassemblent les achats d'aliments, les frais relatifs aux superficies (engrais, produits phyto, ...), les travaux par tiers et les frais du cheptel (vétérinaire, de saillie, arsia, afsc, ...). Les charges de structures regroupent les frais liés aux matériels et aux bâtiments (amortissements et entretien), l'amortissement du quota, le fermage (y compris la location de bâtiments), les intérêts et les frais divers (électricité, eau, ...).

En moyenne, en 2008, le prix de revient des exploitations auditées étaient de 32 €/100 l de lait. Les frais alimentaires représentent presque ¼ des coûts de production (figure 11). La proportion est

identique pour les frais liés aux matériels et bâtiments. L'annexe 6 présente les résultats sous forme de graphiques « secteur » par mode de production.

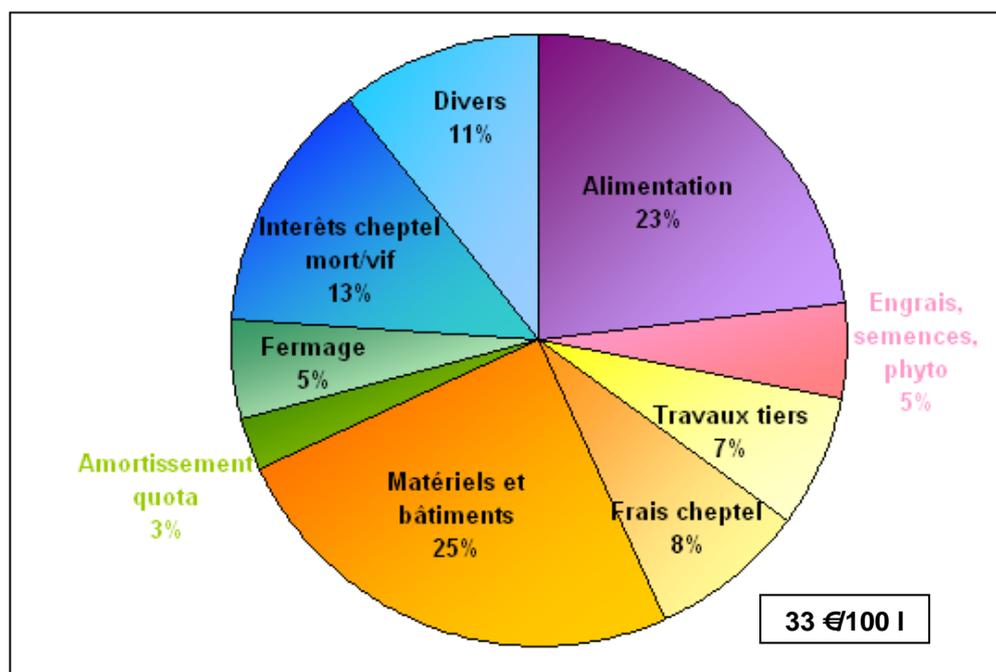


Figure 11 : Répartition des frais de production

Le tableau 23 présente les charges et le prix de revient par 100 litres de lait pour chaque mode de production. Le groupe FA regroupe des exploitations avec une faible autonomie alimentaire (beaucoup d'achat d'aliment) et un haut niveau d'investissement. De ce fait, leur prix de revient est supérieur (+34%) à la moyenne des exploitations DuraLait. L'amortissement en matériel des exploitations FA, 16% du prix de revient, est 2 €/100 l supérieur à la moyenne. Cela peut certainement se justifier par l'acquisition récente d'un robot de traite. La recherche d'un haut niveau de production par vache peut expliquer les frais alimentaire (10 €/100 l).

A l'inverse, le groupe MO⁻A⁺I⁻ a le prix de revient le plus faible. En effet, ces exploitations ont moins de frais alimentaires et n'ont pratiquement pas d'investissement. Cependant, est-ce tenable à long terme d'avoir si peu de frais d'amortissement, est-ce que ces exploitations ne seront pas tenues d'investir à l'avenir?

Tableau 23 : Coûts variables, coûts fixes et prix de revient (€/100l) en 2008

Modes de production	Charges opérationnelles	Charges de structure	Prix de revient
Bio	12,5	22,5	35
FA	18,2	24,5	43
CT	18,4	13,8	32
MO ⁻ A ⁻ I ⁻	15,8	14,4	30
MO ⁻ A ⁻ I ⁺	16,4	17,7	34
MO ⁻ A ⁺ I ⁻	11,7	13,2	25
MO ⁻ A ⁺ I ⁺	12,3	19,4	32
Moyenne DuraLait	14,2	18,5	33

Les exploitations Bio ont un prix de revient 14% supérieur à la moyenne des fermes DuraLait non-Bio. La différence est due à des frais d'amortissement en matériel et bâtiments supérieurs à la moyenne (figure 12). Par contre, ces exploitations ont généralement un niveau d'autonomie alimentaire élevé et des animaux moins productifs ce qui leur permet de réduire les frais d'achats en aliments.

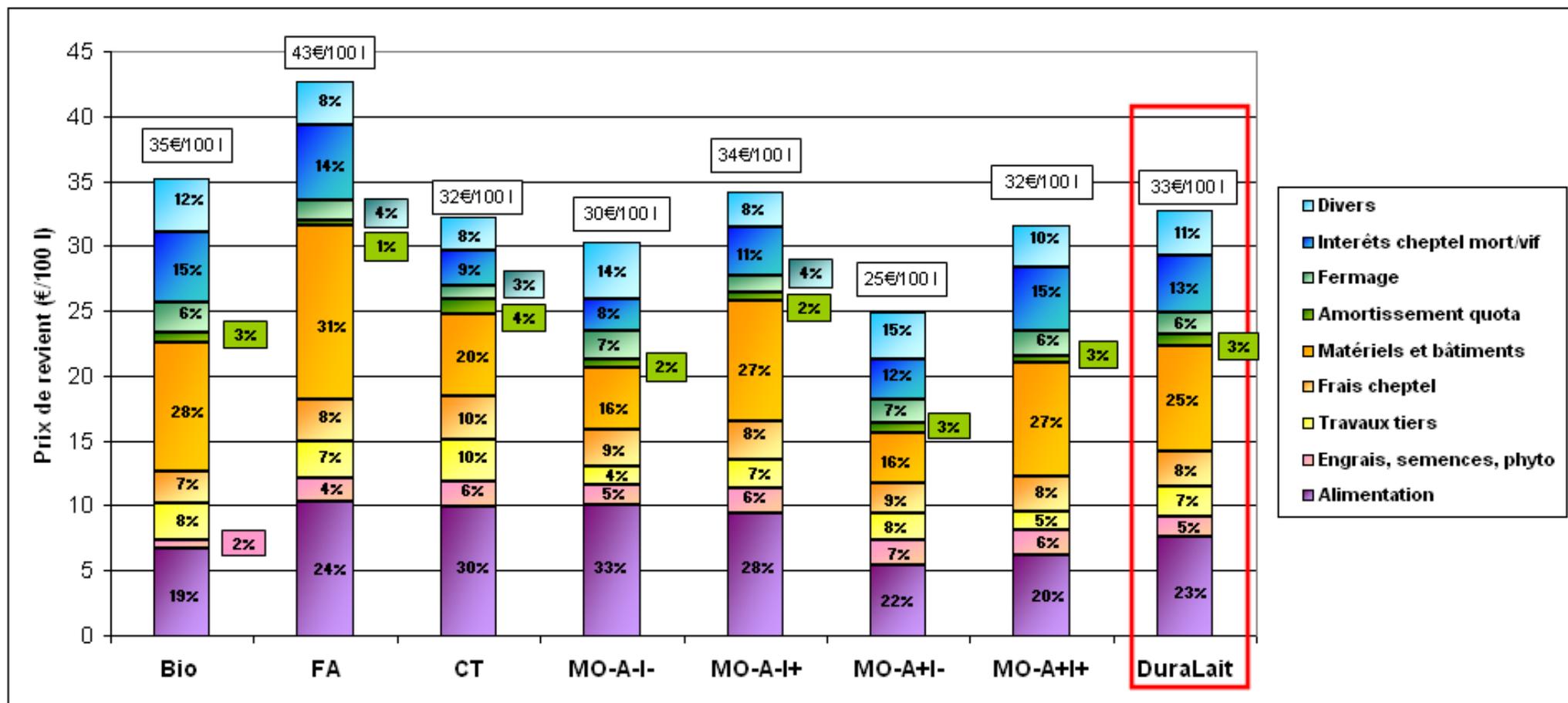


Figure 12 : Répartition des coûts selon le mode de production

Pour les exploitations CT comme pour le groupe MO⁻A⁻I⁻, les frais d'achat d'aliments représentent plus de 10 €/100 l soit plus de 30 % du prix de revient. Par contre, les exploitations CT et MO⁻A⁻I⁻ ont des frais d'amortissement (respectivement 5,0 €/100 l et 2,6 €/100 l) inférieurs à la moyenne DuraLait (5,7 €/100 l).

4.2. Le prix de vente

Pour voir si les agriculteurs sont rétribués justement, il est intéressant de comparer le prix de revient du lait avec les recettes (le prix de vente du lait et le mouvement et accroissement du troupeau). Pour rappel, l'année de référence pour ces diverses données est 2008.

Le prix de vente du lait a été ramené pour un lait standardisé (4,0% de matière grasse et 3,4% de protéines) grâce à la formule suivante :

$$[0,357 + (0,116 * \text{le taux de MG}) + (0,06 * (\text{le taux de protéines}) * 20)]$$

En 2008, le prix de vente du lait standardisé était en moyenne de 35 €/100l pour le lait-non Bio et 44 €/100 l pour le lait Bio. La contribution de la vente des animaux était de 4 €/100 l de lait (tableau 24).

Lorsque les recettes sont supérieures au prix de revient, cela signifie que l'agriculteur peut couvrir les coûts de production hors main-d'œuvre. Celle-ci peut alors être rétribuée par la différence entre les recettes et le prix de revient mais également par les diverses aides (DPU, MAE, Bio,...) En moyenne, c'est le cas de tous les modes de production exception faite des exploitations FA (tableau 24).

A l'inverse, lorsque les recettes sont inférieures au prix de revient, cela signifie que l'agriculteur ne sait pas couvrir ses coûts de production. Les aides (DPU, MAE, Bio,...) servent à payer une partie des coûts de production mais également les frais de main-d'œuvre. Cinq agriculteurs se retrouvent dans cette situation.

Tableau 24: Prix de revient et recettes (€/100 l) en 2008

Modes de production	Prix de revient	Prix de vente	Mouvements et accroissement du troupeau	Recettes	Différence entre les coûts et les recettes	Nombre de cas critiques
<i>Bio</i>	34	41	5	46	12	0
<i>FA</i>	41	32	3	35	-6	2
<i>CT</i>	32	34	5	39	7	1
<i>MO⁻A⁻I⁻</i>	30	33	3	36	6	0
<i>MO⁻A⁻I⁺</i>	33	33	4	37	4	2
<i>MO⁻A⁺I⁻</i>	24	32	4	36	12	0
<i>MO⁻A⁺I⁺</i>	30	33	4	37	7	0
Moyenne DuraLait	31	35	4	39	8	5

Le lait Bio est vendu, en moyenne, 27% plus cher que le lait non-Bio. Grâce à cela, les exploitants Bio obtiennent une des meilleures marges (12 €/100 l). Le groupe MO⁻A⁺I⁻ combine une autonomie alimentaire élevée et peu de frais d'amortissement, de ce fait, les éleveurs ont également une bonne rétribution (12 €/100 l).

5. La durabilité des exploitations laitières

La méthode utilisée pour analyser la durabilité est IDEA. Pour rappel, elle a comme principale avantage de prendre en compte trois piliers : environnemental, social et économique. Les résultats par mode de production vont être présentés sous forme d'histogrammes et de graphiques radars avec la moyenne du mode de production et la moyenne générale des exploitations DuraLait.

5.1. Les exploitations DuraLait

La note de durabilité des exploitations DuraLait est de +/- 50% et est quasiment identique quel que soit le pilier. La dimension sociale est le pilier limitant (figure 13).

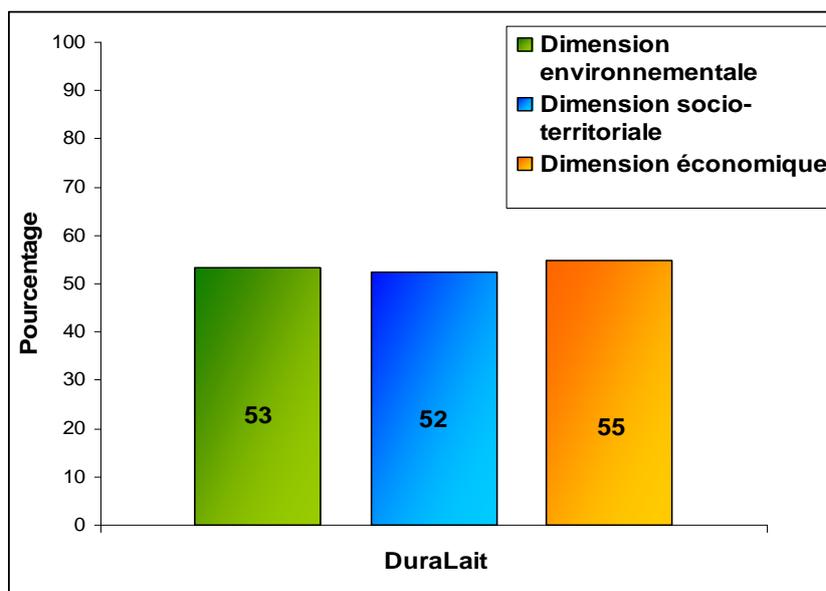


Figure 13 : Dimensions de la durabilité pour les exploitations DuraLait

En prenant, le meilleur score obtenu pour chaque composante dans chacune des exploitations, on obtient une exploitation fictive très durable. Elle est représentée par la surface verte de la figure 14. Cette surface représente la durabilité vers laquelle il faudrait tendre. La courbe rouge, dans la figure 14, représente la durabilité moyenne des exploitations DuraLait.

Au niveau de la « *diversité* », le score obtenu pour les exploitations DuraLait est relativement faible car elles n'ont pas, ou très peu, de diversité culturelle (90 % de la SAU sont des prairies). Au niveau de la diversité animale, il n'y a qu'une seule espèce (la vache laitière) et généralement qu'une seule race (la pie-noire). La surface verte est meilleure car l'exploitation fictive dispose de vaches laitières issues de plusieurs races et sa SAU est composée de prairies mais également de cultures fourragères.

Le score de 100 peut être atteint au niveau des « *pratiques agricoles* ». Pour cela, il faut que l'exploitation ait une pratique raisonnée de la fertilisation et des traitements vétérinaires. Il faut également présenter une faible dépendance énergétique.

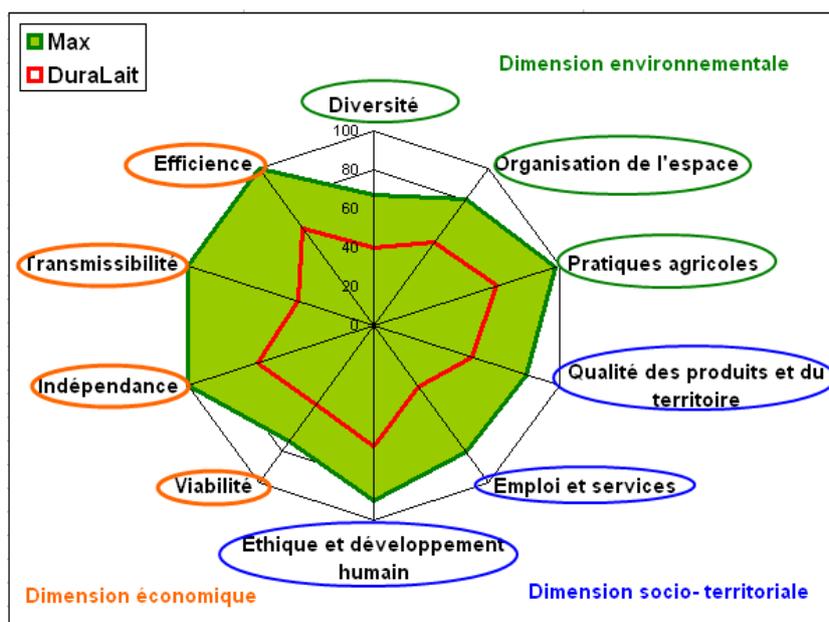


Figure 14 : Composantes de la durabilité de l'exploitation fictive par rapport aux exploitations DuraLait

Au niveau économique, certaines exploitations obtiennent de très bons scores. Certaines exploitations ont une faible dépendance vis-à-vis des primes du 1^{er} pilier de la PAC. D'autres agriculteurs ont une bonne « *efficience* » grâce à l'achat de peu d'intrants. Un certain nombre d'éleveurs audités disposaient de peu d'investissement, cela leur permet d'avoir une « *transmissibilité* » élevée. Mais est-ce tenable à long terme ?

Au niveau de la « *viabilité* », les exploitations sont pénalisées par leur spécialisation. Car elles ont généralement un client unique : la laiterie. Parfois, certains pratiquent la vente directe mais les recettes dégagées sont souvent trop faibles par rapport au chiffre d'affaire global.

5.2. Les exploitations Bio

La durabilité des exploitations Bio est de 63% et le facteur limitant est le pilier environnemental (figure 15). Quel que soit le pilier, la note est supérieure à celle de la moyenne des exploitations DuraLait.

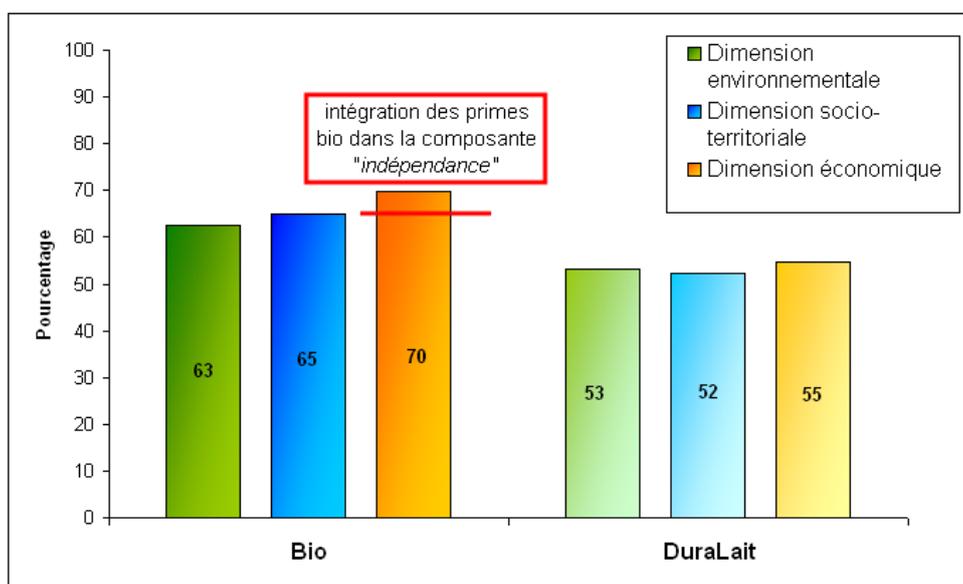


Figure 15 : Dimensions de la durabilité des exploitations Bio et des exploitations DuraLait

Toutes les composantes de la durabilité des exploitations Bio sont supérieures ou équivalentes à la moyenne des exploitations DuraLait (figure 16). Les « *pratiques agricoles* » des exploitations Bio sont meilleures principalement grâce à une approche différente de la fertilisation et à une moindre dépendance énergétique. Cette dernière prend en compte le fioul utilisé, l'azote importé, l'électricité et le gaz consommé ainsi que les aliments concentrés achetés. Ces exploitations sont également plus extensives que les autres fermes.

Le fait d'être dans une optique de production Biologique permet à ces exploitations d'obtenir un meilleur score au niveau de « *la qualité des produits et du terroir* ». « *L'indépendance* » des exploitations Bio est supérieure. Seules les primes du premier pilier sont prises en compte par la méthode IDEA. Si on intègre les primes Bio à cette composante le résultat est légèrement moins bon (point rouge dans la figure 16).

La plupart des exploitants Bio ont comme optique de maximiser leur production à l'herbe. De ce fait, l'achat d'aliments est faible (que ce soit en quantité ou en euros), cela contribue à une meilleure efficacité économique (relation entre les produits et les intrants).

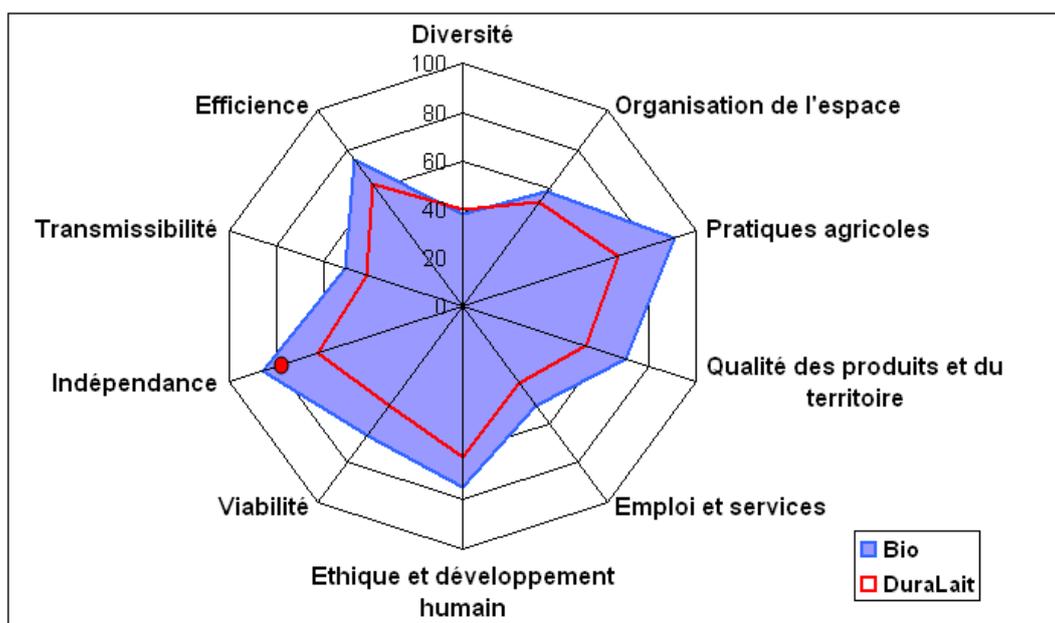


Figure 16 : Composantes de la durabilité des exploitations Bio par rapport aux exploitations DuraLait

5.3. Les exploitations FA

Le facteur limitant la durabilité est la dimension économique (figure 17). Toutes ces exploitations ont un niveau d'investissement élevé (robot de traite). Par contre, les deux autres dimensions (environnementale et sociale) sont équivalentes voire meilleures que la moyenne des exploitations DuraLait.

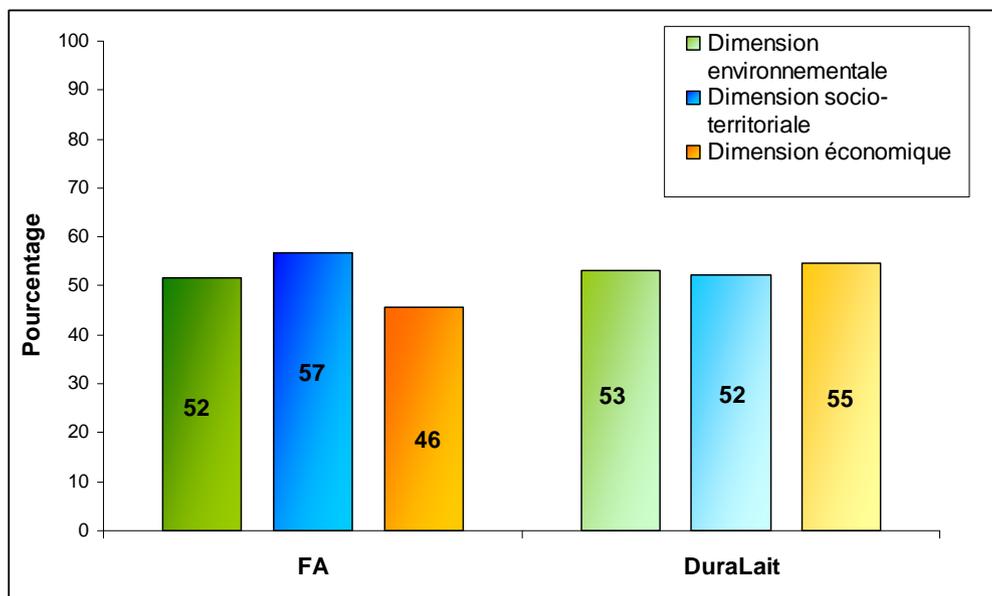


Figure 17 : Dimensions de la durabilité des exploitations FA et des exploitations DuraLait

Le montant du capital des exploitations FA est très important. De ce fait, « *la transmissibilité* » est plus difficile (figure 18). « *L'efficience* » est également un paramètre limitant car l'achat d'aliments est élevé. Pour les paramètres environnementaux, ces exploitations se situent au même niveau que la moyenne des exploitations DuraLait. Pour « *l'emploi et des services* », la cote est légèrement supérieure grâce à un agriculteur pratiquant de la vente directe et possédant des gîtes. De plus, ces agriculteurs ont généralement de l'équipement en commun et travaillent en partenariat avec d'autres agriculteurs pour certaines tâches telles que les récoltes (11% du TS est effectué par de l'entraide).

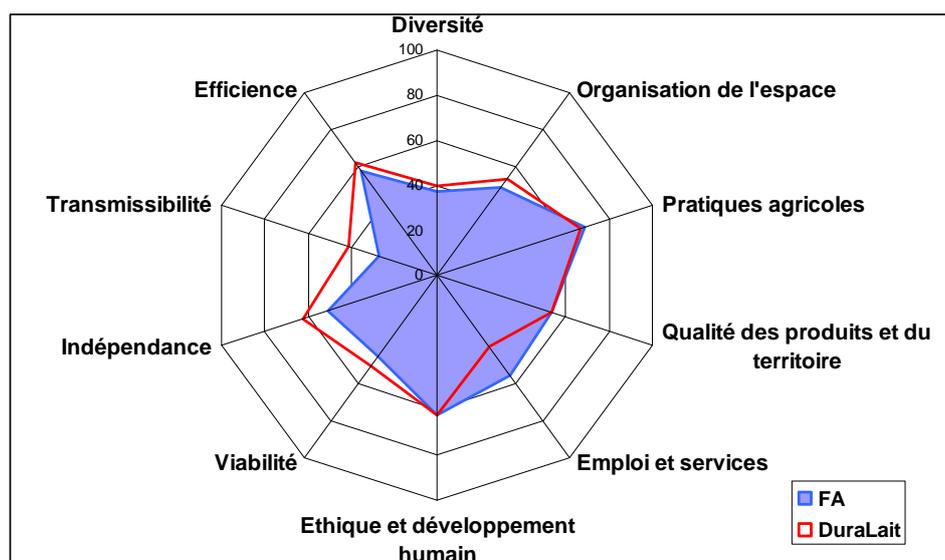


Figure 18 : Composantes de la durabilité des exploitations FA par rapport aux exploitations DuraLait

5.4. Les exploitations CT

Les exploitations CT ont une durabilité limitée par l'échelle environnementale (figure 19). Exception faite de ce pilier, les deux autres sont proches de la moyenne des exploitations DuraLait.

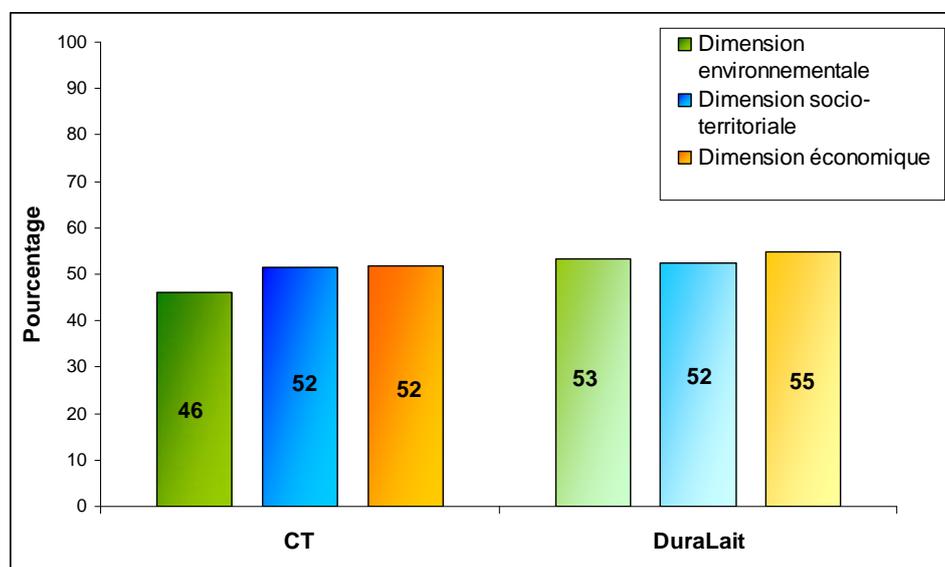


Figure 19 : Dimensions de la durabilité des exploitations CT et des exploitations DuraLait

La majorité des composantes de la durabilité sont équivalentes à la moyenne des exploitations DuraLait (figure 20). Seuls certains critères de la dimension environnementale ont une cote plus faible. Pour les « *pratiques agricoles* », la différence se situe principalement au niveau d'une dépendance énergétique plus importante. Il y a également un faible intérêt de la part de ces éleveurs pour les zones de régulations écologiques (haies, mares, bosquet,...). La composante « *organisation de l'espace* » est pénalisée par une plus forte charge à l'hectare. Il y a également, pour un certain nombre d'agriculteurs, la présence de parcelles en monoculture depuis plus de 3 ans.

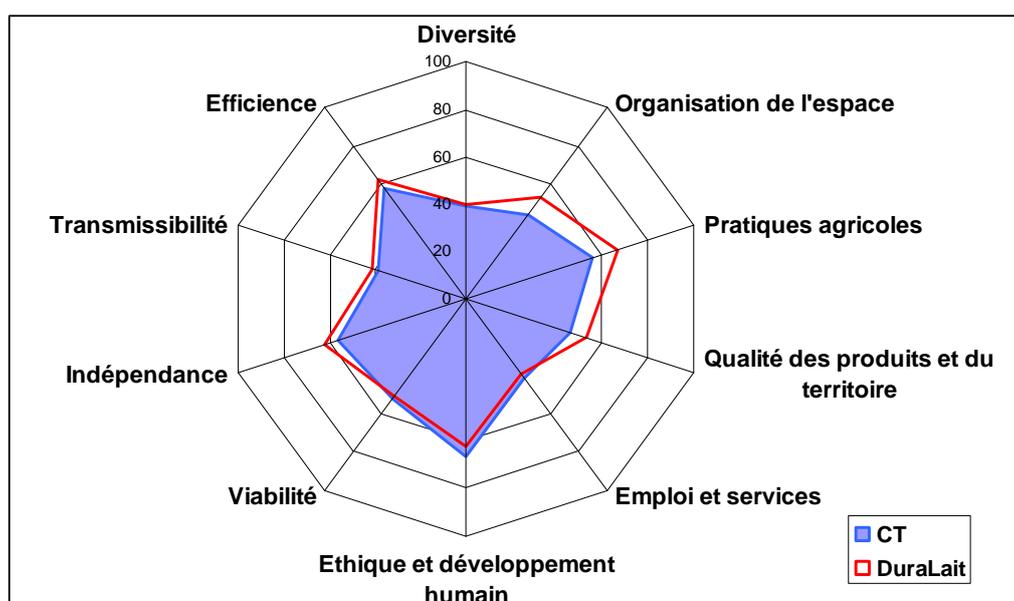


Figure 20 : Composantes de la durabilité des exploitations CT par rapport aux exploitations DuraLait

5.5. Les exploitations MO'AT

Le pilier social est relativement faible pour ces exploitations (figure 21). Attention toutefois car ce groupe ne reprend que deux agriculteurs dont un ayant particulièrement une faible cote au niveau social.

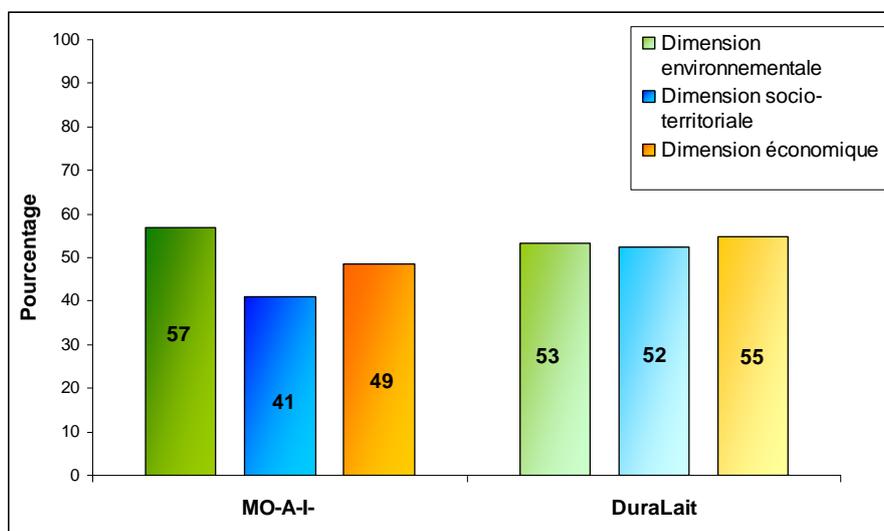


Figure 21 : Dimensions de la durabilité des exploitations MO'AT et des exploitations DuraLait

La taille des parcelles est un critère de la composante « *organisation de l'espace* ». Si les parcelles sont trop petites ou trop grandes (sensibilité à l'érosion, prolifération des ravageurs,...) cela peut poser des problèmes agronomiques et environnementaux. Trop grandes, elles sont sensibles à l'érosion, elles favorisent la prolifération des ravageurs et trop petites, elles posent des problèmes d'accessibilité ou d'efficacité du matériel. Les agriculteurs de ce mode de gestion ont des parcelles de 3-4 ha en moyenne et disposent de beaucoup de zones de régulations écologiques. Cela leur permet d'avoir une meilleure « *organisation de l'espace* ».

Au niveau de « *l'emploi et du service* », le score est moindre car un des agriculteurs pense arrêter son métier d'éleveur et cela malgré des performances économiques acceptables. Il compte stopper son activité car les incertitudes liées aux prix et les critiques que subit le secteur lui pèsent.

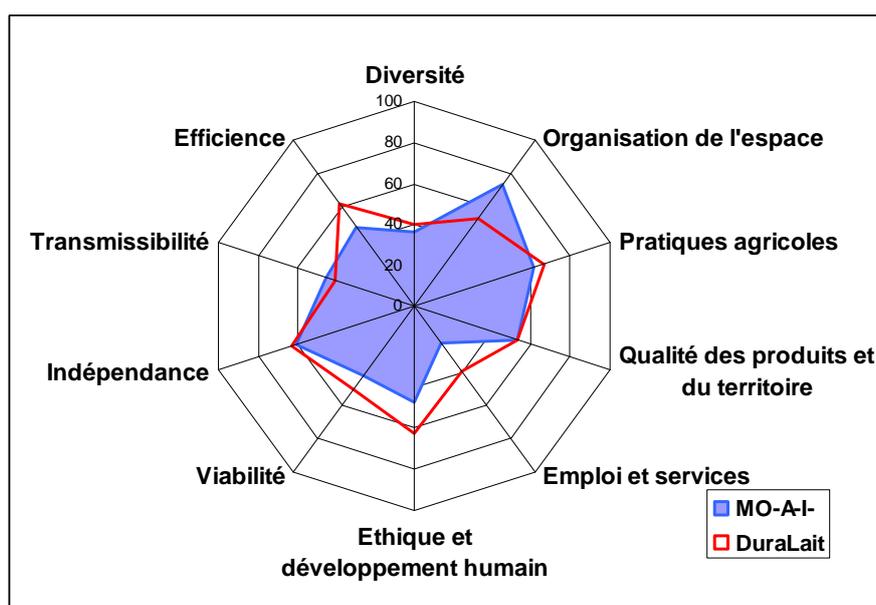


Figure 22 : Composantes de la durabilité des exploitations MO'AT par rapport aux exploitations DuraLait

5.6. Les exploitations MO`A1`+

Le pilier économique des exploitations MO`A1`+ est faible (figure 23). Cela peut facilement se justifier par la combinaison d'une faible autonomie alimentaire (donc beaucoup d'achat d'aliments) et d'un niveau d'investissement élevé. La dimension environnementale est équivalente à celle des exploitations DuraLait.

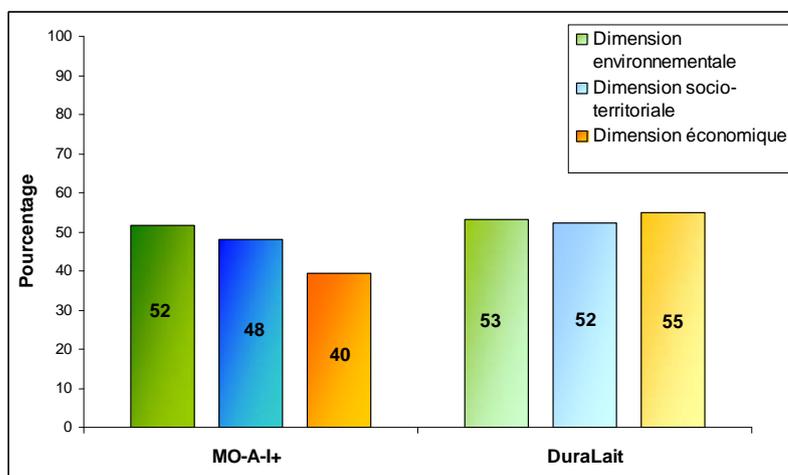


Figure 23 : Dimensions de la durabilité des exploitations MO`A1`+ et des exploitations DuraLait

La « *transmissibilité* » est difficile (figure 24) car les exploitations ont une valeur du capital élevée. De plus, « *l'efficacité* » est mauvaise car le montant des intrants (principalement l'achat d'aliments) par rapport au produit dégagé est important. La « *viabilité* » est également affectée par la combinaison A1`+ de ces exploitations. Au niveau social, ces agriculteurs ont tendance à moins s'ouvrir vers l'extérieur (participation à des associations diverses, ventes directes, ..).

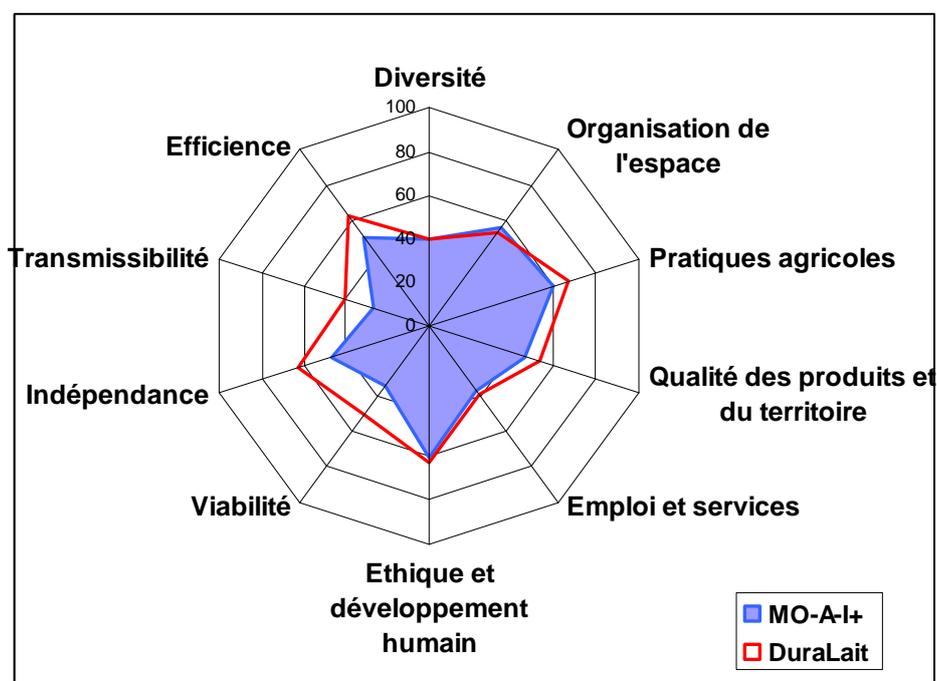


Figure 24 : Composantes de la durabilité des exploitations MO`A1`+ par rapport aux exploitations DuraLait

5.7. Les exploitations MO^{A+}I

A l'inverse du groupe précédent, les exploitations MO^{A+}I combinent une autonomie alimentaire élevée et peu d'investissement, cela permet d'obtenir une échelle économique supérieure à tous les autres groupes (figure 25). La durabilité est limitée par la dimension socio-territoriale.

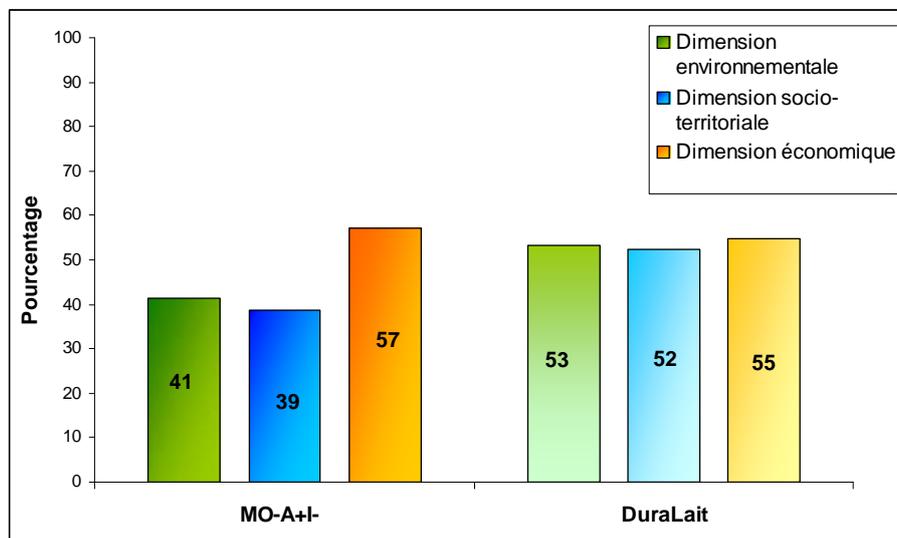


Figure 25 : Dimensions de la durabilité des exploitations MO^{A+}I et des exploitations DuraLait

La faible valeur du capital permet une « *transmissibilité* » relativement aisée. Les « *pratiques agricoles* » de ces exploitations sont moindres que celles des exploitations DuraLait (figure 26). Cela est du, entre autre, à un moins bon score au niveau de la fertilisation. Il en va de même pour le critère « *emploi et services* » car ils ont une plus faible autonomie que ce soit alimentaire (A⁺) ou énergétique. De plus, ils ne font pratiquement pas de travail collectif (entraide, partenariat,...).

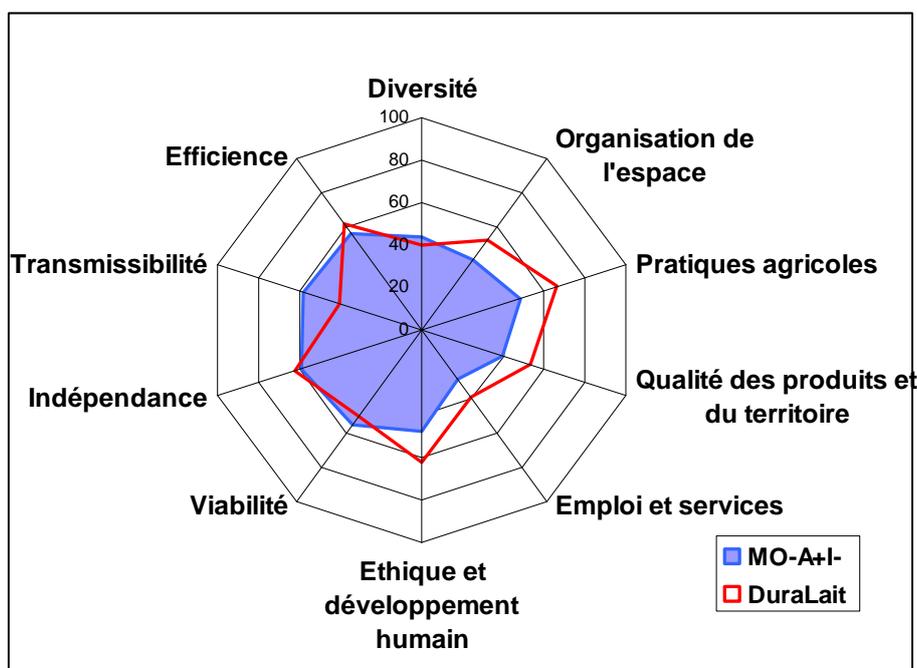


Figure 26 : Composantes de la durabilité des exploitations MO^{A+}I par rapport aux exploitations DuraLait

5.8. Les exploitations MO^AI⁺

La durabilité des exploitations MO^AI⁺ est limitée par la dimension socio-territoriale (figure 27). Cette dernière et la dimension économique obtiennent des scores inférieurs à ceux des exploitations DuraLait. Ce n'est pas le cas pour le pilier environnemental qui est identique à la moyenne DuraLait.

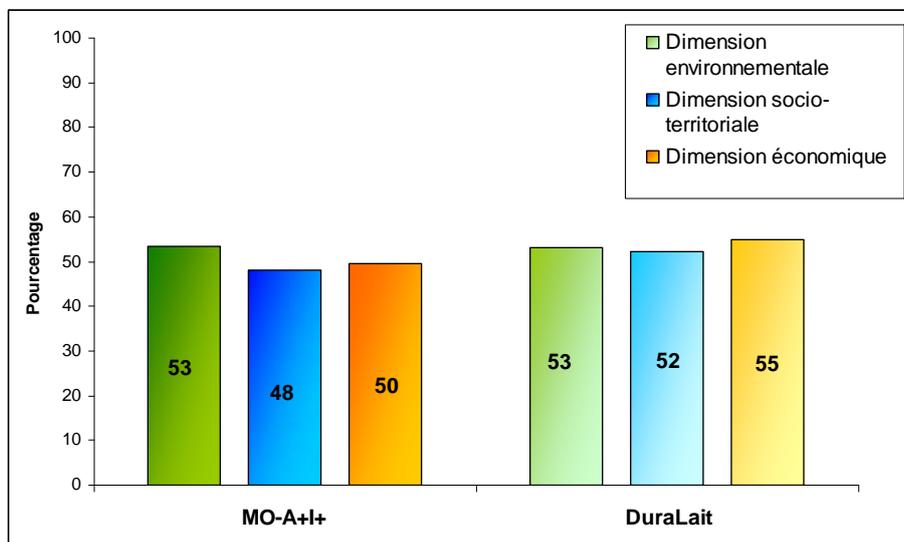


Figure 27 : Dimensions de la durabilité des exploitations MO^AI⁺ et des exploitations DuraLait

L'autonomie alimentaire étant élevée, il y a moins d'achat d'aliments d'où une moindre dépendance vis-à-vis des intrants et donc une meilleure « *efficience* » (figure 28). Au niveau de la « *transmissibilité* », elle est légèrement moins bonne que la moyenne DuraLait étant donné que le niveau d'investissement est élevé. Au niveau de la « *qualité des produits et du territoire* », un des critères est le niveau d'implication sociale, or ces agriculteurs sont moins investis que la moyenne des personnes auditées.

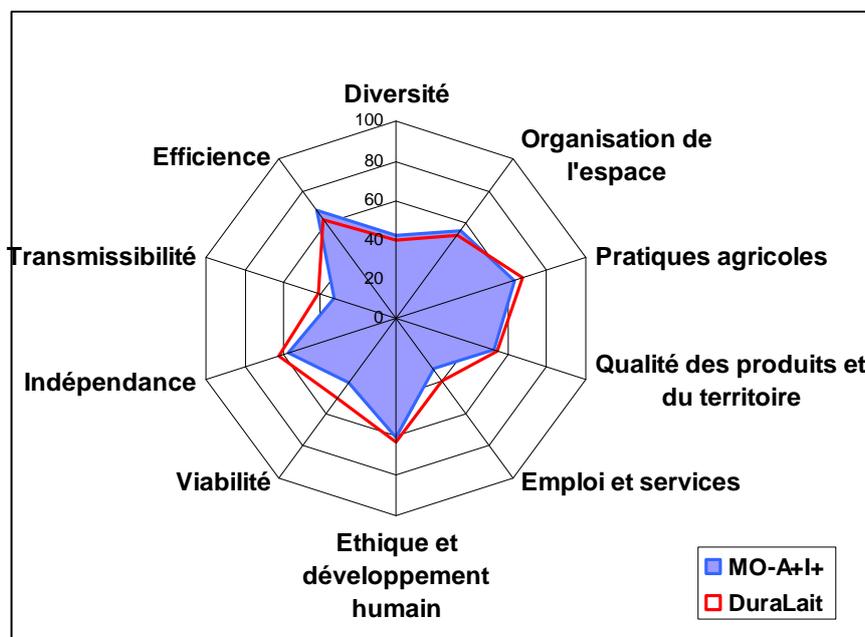


Figure 28 : Composantes de la durabilité des exploitations MO^AI⁺ par rapport aux exploitations DuraLait

6. Les fiches

Cette partie a pour but de présenter de façon synthétique, sous forme de fiches, les principaux éléments relatifs à chaque mode de production.

Les différents éléments traités dans cette étude s'y retrouvent : caractéristiques générales des exploitations, temps de travail, durabilité et prix de revient.

Ces fiches se retrouvent dans le « recueil de fiches techniques ».

Les exploitations « Autre »

1. Introduction

Les exploitations « Autre » regroupent les fermes ne correspondant pas aux critères retenus pour les modes de production précédemment étudiés. Les raisons peuvent être :

- Spéculation autre que « 100 % lait » : « lait-culture », « lait-viande » ou « lait-culture-viande ».
- Spéculation « 100% lait » avec d'autres modes de production. Par exemple, le nombre d'UTH est supérieur ou égal à 2.
- Spéculation « 100% lait » appartenant à un mode de production précédemment étudié mais étant en phase de transition : acquisition d'un robot de traite, augmentation importante de la taille du troupeau, augmentation de la main d'œuvre...

Pour les exploitations en transition, un premier contact pris avec les agriculteurs révèle qu'il n'est pas possible de faire l'audit « temps de travail ». L'éleveur n'a pas encore atteint la phase de croisière. De plus, les données comptables sont relatives à l'année 2008 et ne peuvent être mises en relation avec les informations collectées en 2010.

Les exploitations « Autre » faisant partie de la spéculation « 100% lait » seront dénommée « 100% lait – autre » pour faciliter la lecture. De même, les exploitations analysées dans le chapitre précédent seront regroupées sous le terme « DuraLait- 100% lait ».

2. Caractérisation des exploitations

Le tableau 25 présente les caractéristiques générales des exploitations « Autre ». La ou les raison(s) ayant conduit à les classer dans ce groupe sont en jaune dans le tableau.

La localisation de ces exploitations est plus dispersée. Trois exploitations « lait-culture » se situent dans la Région limoneuse, deux fermes « lait-culture-viande » dans le Condroz et les quatre exploitations « lait-viande » en Ardenne, Haute Ardenne, Région herbagère ou Condroz. Les exploitations « 100 % lait » sont situées majoritairement dans la Région herbagère et la Haute-Ardenne.

Les exploitations « lait-culture-viande » sont des fermes de grande taille (tableau 25). En moyenne, la SAU est de 195 ha et le nombre de vaches laitières et allaitantes est de 145. Ces deux exploitations disposent de salariés. Les éleveurs « lait-viande » ont, en moyenne, un troupeau laitier plus important que le troupeau viandeux.

Les exploitations « 100% lait- autre » ont un quota plus important que la moyenne des exploitations « DuraLait -100% lait », respectivement 620.000 litres et 520.000 litres. Les exploitations mixtes ont un quota moyen plus faible, chiffré à 422.000 litres.

Tableau 25 : Principales caractéristiques selon la spéculation

Spéculation	n	SAU (ha)	SF (ha)	Cultures de rente (ha)	VL	VA	Quota (litre)	UTH
100% lait-autre	6	74	74	0	87	0	619.665	1,7
Lait-culture	3	93	40	53	52	0	380.991	2,3
Lait-viande	4	81	81	0	70	26	495.558	1,9
Lait-culture-viande	2	195	70	126	52	93	336.434	2,4
Moyenne "Autre"	15	96	68	27	71	19	501.071	1,9
DuraLait "100% lait"	48	61	61	0	73	0	517.387	1,5

Tableau 26 : Caractéristiques des exploitations « Autre »

Spéculation	référence	UTH	Autonomie	investissement	Région agricole	SAU (ha)	SF (ha)	Cultures de rente (ha)	Nb de vaches laitières	Nb de vaches allaitantes	UGB/ha de SF	Quota	Litres produits	Rdt/VL	UTH	Remarques*
100% lait	A-1	Elevée	Faible	Moyen	Herbagère	84	84	0	108	0	2	822.375	812.892	7.514	2,0	
lait-viande-culture	A-2	Faible	Faible	Faible	Condroz	284	77	207	46	89	3	342.840	284.310	6.127	2,4	
lait-viande	A-3	Faible	Elevée	Moyen	Condroz	85	85	0	45	26	1	318.255	262.990	5.859	1,0	
lait-culture	A-4	Faible	Moyen	Moyen	Limoneuse	66	28	38	46	0	2	246.468	246.408	5.368	1,8	
lait-culture	A-5	Elevée	Faible	Elevée	Limoneuse	105	36	70	51	0	3	426.505	381.415	7.479	3,0	CT
lait-viande	A-6	Elevée	Faible	Moyen	Haute-Ardenne	96	96	0	117	58	1	815.947	906.297	7.746	3,2	CT
lait-viande	A-7	Elevée	Moyen	Moyen	Ardenne	94	94	0	48	38	1	366.808	265.994	5.520	2,3	robot
lait-viande-culture	A-8	Elevée	Moyen	Moyen	Condroz	107	62	45	57	97	4	330.028	409.305	7.130	2,4	robot
lait-culture	A-9	Elevée	/	/	Limoneuse	108	56	53	60	0	2	470.000	400.000	6.667	2,0	robot
100% lait	A-10	Faible	/	/	Ardenne	99	99	0	76	0	1	600.000	440.000	5.789	1,0	robot
100% lait	A-11	Faible	Elevée	Elevée	Limoneuse	24	24	0	52	0	2	419.094	380.288	7.313	1,0	association
100% lait	A-12	Elevée	Faible	Elevée	Haute-Ardenne	80	80	0	85	0	1	598.319	451.902	5.342	2,1	taille x 2
lait-viande	A-13	Faible	Faible	Moyen	Herbagère	50	50	0	68	8	2	481.222	377.432	7.077	1,0	
100% lait	A-14	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	100	100	0	147	0	2	888.536	826.436	5.946	1,0	robot
100% lait	A-15	Elevée	Elevée	Elevée	Haute-Ardenne	54	54	0	53	0	1	389.668	354.370	6.659	3,0	

* La remarque « robot » signifie que les éleveurs viennent d'acquérir un robot de traite. « Taille x 2 » indique que l'exploitation a doublé la taille de son exploitation. Pour la remarque « Association », il s'agit d'une exploitation avec un partenariat particulier, l'agriculteur s'occupe des animaux d'une voisine en plus des siens.

3. Temps de travail

La plupart des exploitations « Autre » ont plusieurs spéculations, dès lors, il est impossible de rapporter le temps de travail par 100 litres de lait. D'autres unités communes doivent être utilisées selon le type de travail.

La TA/UGB des exploitations « lait-culture-viande » est très faible, 20 h/UGB/an (tableau 27). Le cheptel de ces exploitations est important, pratiquement 150 vaches dont seulement 35% sont des vaches laitières. Des études françaises ont montré que le TA/UGB/an des exploitations allaitantes était en moyenne de 12 heures. En général, l'augmentation du cheptel permet une diminution du temps passé par UGB. Ces deux éléments (65 % de VA et taille du cheptel important) peuvent justifier un TA/UGB relativement faible.

Le TA/UGB/an des exploitations « lait-viande » est important. Une exploitation pèse lourdement dans la moyenne. Celle-ci a majoritairement du bétail laitier (90%) et le TA est effectué en grande partie par les parents retraités (6h/j/personne). En règle générale, les personnes plus âgées effectuent le travail plus lentement dans l'exploitation. A l'avenir, pour remplacer ce bénévolat, l'exploitant envisage le retour de sa femme sur l'exploitation.

Tableau 27 : Temps de travail selon la spéculation

Spéculation	TA/UGB (h/UGB/an)	TSSF/ha de SF (j/ha/an)	TSGC/ha de GC (j/ha/an)	TDC/PCB (h/an)
100% lait	30	1,1	/	801
Lait-culture	28	1,2	1,1	1406
Lait-culture-viande	20	0,6	2,3	1144
Lait-viande	40	0,9	/	514
Total	29	1,0	2,4	891
DuraLait "100% lait"	34	1,0	/	768

Rem : TSSF : TS pour les superficies fourragères
TSGC : TS pour les grandes cultures

En moyenne, le TS des superficies fourragères (TSSF) est inférieur à 1 j/ha/an. Deux spéculations consacrent, entre 1 et 1,5 j/ha/an et seule une exploitation dépasse 1,5j/ha/an de travail. Pour cette dernière, cela est dû à un temps de récolte relativement important.

Les exploitations « lait-culture-viande » ont un TSGC très élevé (2,3 j/ha/an). Cela ne pose pas de problème car le TDC/PCB est supérieur à 1000 h/an.

Au global, deux exploitations ont un TDC/PCB inférieur à 500 h/an. Il s'agit d'une exploitation « 100% lait -autre » et d'une exploitation « lait-viande ». Le TDC/PCB est, en moyenne, meilleur pour les exploitations disposant de plusieurs spéculations.

Le nombre d'exploitations faisant partie de la catégorie « Autre » est très faible et ce sont des exploitations très diverses. Il est, pour l'instant, inopportun de tirer des conclusions sur cet échantillon.

4. Durabilité

La durabilité des exploitations « Autre » est inférieure aux fermes « DuraLait-100% lait » et cela quelle que soit la spéculation (figure 29). La dimension économique limite la durabilité des spéculations « lait-culture-viande » et « 100% lait-autre ». Pour les exploitations « lait-culture », c'est le pilier environnemental qui réduit la durabilité. La spéculation « lait-viande » a une durabilité semblable à celle des exploitations « DuraLait -100% lait ».

Les exploitations « lait-culture-viande » ont une dimension économique très faible mais cela est dû à l'impact d'une exploitation. A l'inverse, les bons résultats économiques de la spéculation « lait – viande » résultent de l'influence d'une exploitation.

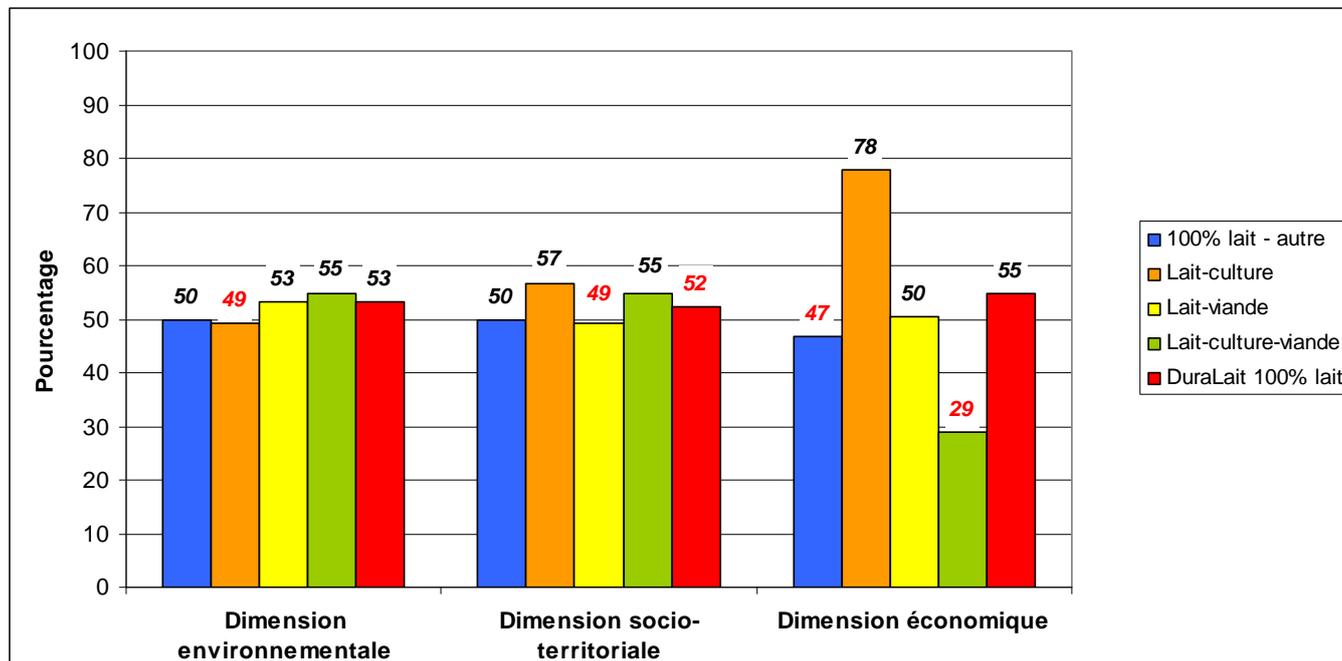


Figure 29 : Durabilité des exploitations selon leur spéculation

De nouveau, il faut prendre ces résultats avec du recul vu la faible taille de l'échantillon. De ce fait, les différentes composantes présentées à la figure 30 ne seront pas discutées. Seul un élément peut être mis en évidence de façon certaine : la composante « diversité » est meilleure pour les spéculations avec plusieurs ateliers car elles regroupent une plus grande diversité animale et/ou culturelle au sein d'une même exploitation.

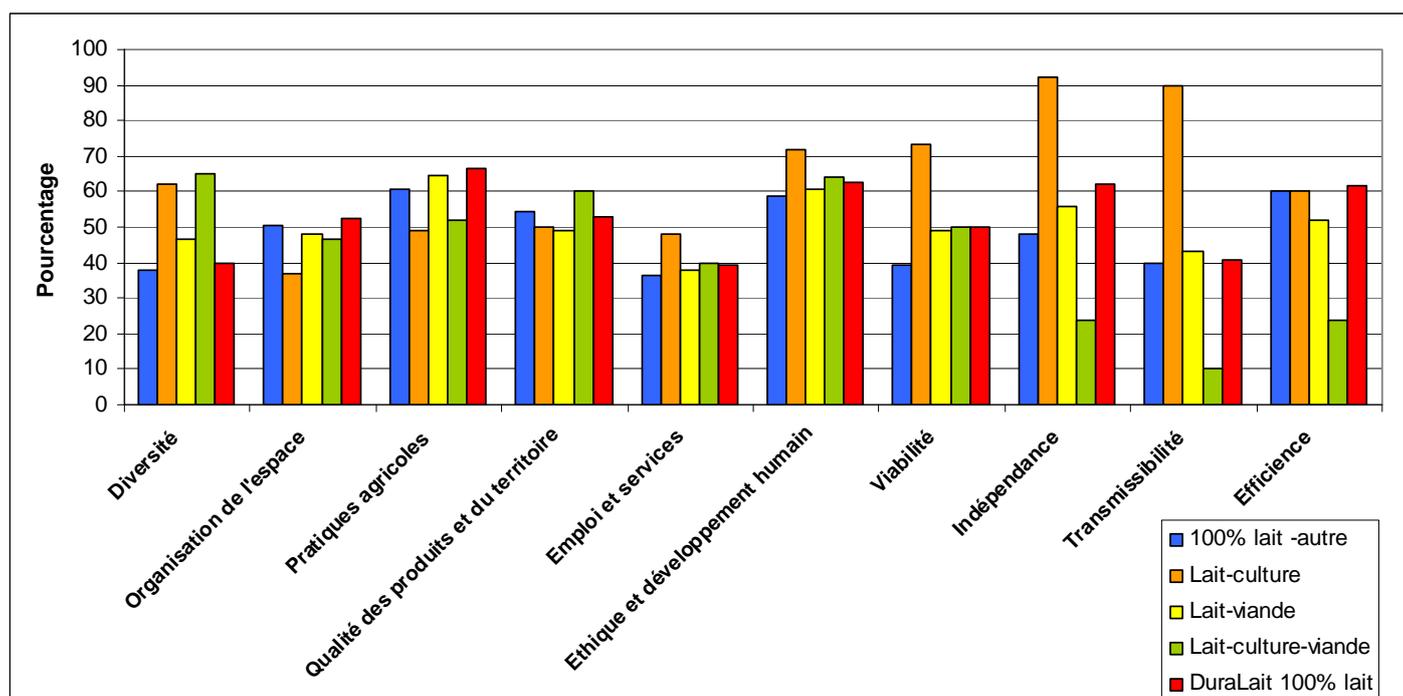


Figure 30 : Composantes de la durabilité des exploitations selon leur spéculation

5. Prix de revient du lait

La méthodologie pour déterminer le prix de revient du lait des exploitations « Autre » est présentée dans l'annexe 1. Certaines hypothèses ont été prises pour pouvoir isoler les coûts de production du lait par rapport aux autres spéculations éventuellement présentes au sein des exploitations.

Les chiffres présentés dans le tableau 29 sont relatifs à l'année 2008. Depuis lors, certaines exploitations ont modifié leur système. De ce fait, il n'est pas possible de mettre les résultats économiques en relation avec les informations précédemment présentées.

Les coûts de production du lait des exploitations « Autre » sont généralement supérieurs à ceux des exploitations « DuraLait -100% lait ». Seule la spéculation « lait-viande » obtient un meilleur résultat car les charges de structure sont plus faibles. La spéculation « lait-culture-viande » a des charges opérationnelles plus élevées mais des charges de structure plus faibles lui permettant d'obtenir un prix de revient identique aux exploitations « DuraLait -100 % lait ».

Tableau 28 : Prix de revient selon la spéculation (€/100 l)

Modes de production	Charges opérationnelles	Charges de structure	Prix de revient
100% lait	16,5	20,0	37
lait-culture	21,1	14,4	36
lait-viande	17,1	13,8	30
lait-viande-culture	19,7	12,0	32
DuraLait "100% lait"	14,1	17,9	32

La figure 31 présente la répartition des charges selon la spéculation.

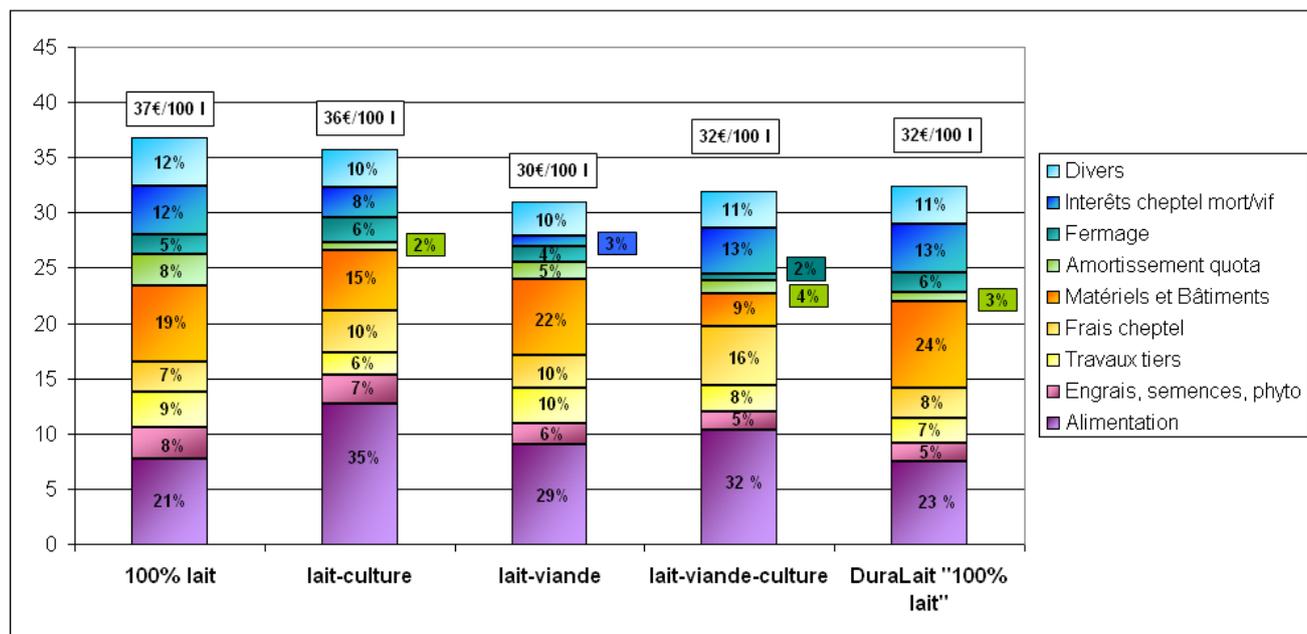


Figure 31 : Répartition des charges selon la spéculation

Conclusions

Dans le cadre de l'étude DuraLait des audits ont été réalisées dans des exploitations laitières appartenant à sept modes de production « 100% lait » c'est-à-dire 95% de vaches laitières et pas de culture de rente. Des données relatives à l'économie, le temps de travail, la durabilité mais également aux performances zootechniques ont été récoltées. Elles permettent d'établir des références. Celles-ci se retrouvent dans le recueil de fiches techniques.

L'étude a mis en évidence des différences selon les modes de production pour l'économie, la durabilité ou encore le management des exploitations.

Pour exemple, les exploitations pratiquant le confinement total (CT) et étant fortement automatisées (FA) sont des fermes de plus grande structure où les performances des animaux sont très importantes. A l'inverse, les exploitations Bio ont des animaux moins productifs, avec parfois, un cheptel composé d'animaux plus rustiques. Ils ont une bonne maîtrise de la gestion de l'herbe

Au niveau économique, la plupart des exploitants obtiennent de bons résultats. Leurs recettes, composées de la vente du lait additionnée du mouvement et accroissement du troupeau sans les primes, sont supérieures aux coûts de production. En moyenne, les recettes du lait s'élèvent à 41 €/100 l tandis que le prix de revient est de 32 €/100 l. Les frais d'alimentation (23%) et relatifs au matériel et aux bâtiments (24%) représentent la moitié des coûts de production.

A cause d'un niveau d'amortissement en matériel élevé (robot de traite) et d'une faible autonomie alimentaire, les exploitations FA sont les seules qui ne couvrent pas leurs frais de production. A l'inverse, les exploitations Bio obtiennent un très bon résultat économique car elles compensent des coûts de production en moyenne plus élevés par des recettes plus importantes. C'est également le cas des fermes MO·A⁺I⁺ qui grâce à de frais de production peu élevés ont un prix de revient faible. Mais un tel niveau d'investissement est-il tenable à moyen ou long terme ?

La durabilité des exploitations a été mesurée par la méthode IDEA. Les exploitations Bio ont une durabilité supérieure à la moyenne des exploitations DuraLait. Quelle que soit la dimension, la note obtenue est supérieure. Contrairement à ce qui était attendu, c'est le pilier environnemental qui limite leur durabilité. Quel que soit le mode de production, ce pilier est réduit par le facteur « *diversité* ». En effet, les exploitations suivies sont des fermes « 100% lait », dans lesquelles, la diversité animale (uniquement des vaches laitières) et végétale (pas de culture de rente) est limitée.

Selon le mode de production, la dimension limitant la durabilité diffère quelque peu. Les exploitations combinant les paramètres « A1⁺ » sont limitées par les critères économiques. La dimension socio-territoriale est le point faible de trois modes de production : MO·A⁺I⁺, MO·A⁺I⁺ et MO·A⁺I⁺.

La durabilité est analysée via différentes composantes. Une « bonne » durabilité peut être obtenue par différentes combinaisons. L'étude permet de mettre en évidence une ferme fictive obtenant une durabilité maximale pour les exploitations auditées. L'idéal serait d'essayer de rejoindre cette ferme fictive.

Pour la première fois en Wallonie, le temps de travail en exploitations laitières a été abordé de manière globale. Dans ce type d'exploitation, 75% du travail est du travail d'astreinte (TA). La moitié de celui-ci concerne la traite. La présence du robot de traite chez les agriculteurs FA diminue le TA et permet d'organiser la journée différemment. En moyenne, le travail de saison (TS) occupe l'agriculteur 102 jours par an. Avec 62 jours par an en moyenne, c'est la récolte de l'herbe qui représente la plus grosse charge du TS. Au sein de l'exploitation, différents types de main-d'œuvre se côtoient. Le bénévolat est présent dans 75% des fermes et le salariat ou l'entreprise dans +/- 20% des exploitations. Un quart des fermes dispose également d'entraide principalement au moment des récoltes.

Le temps disponible calculé (TDC) est le temps qu'il reste à l'agriculteur pour tout ce qui concerne l'administratif, les imprévus et le temps pour la famille. Plus le nombre de personnes de la cellule de base (PCB) est important et plus le TDC/PCB l'est également. Ce dernier varie de 580 h par an pour une PCB à 1150 h/an pour trois PCB, en passant par 900 h/an pour deux PCB.

Parmi les exploitations suivies, seuls 30% sont dans une situation confortable, leur TDC/PCB est supérieur à 1000 h par an et 25 % des fermes sont dans une situation critique, moins de 500 h/an de

TDC/PCB. Le temps de travail est donc une composante à prendre en compte pour l'avenir de nos exploitations. Le manque de TDC/PCB peut s'expliquer par différentes raisons. Pour certaines, il s'agit d'une inadéquation du matériel avec la structure de la ferme (salle de traite, technique d'affouragement,...). Pour d'autres, la taille du troupeau est trop importante pour une seule personne. Le bénévolat familial est excessif et ne constitue pas une solution pérenne. Il serait important de mettre en place une structure d'encadrement des agriculteurs ayant de grosses difficultés de gestion de leur travail.

Difficultés rencontrées

Différents difficultés ont été rencontrées lors de la réalisation de ce projet.

- La récolte des données comptables, auprès des différents organismes, a été difficile principalement à cause du manque d'harmonisation entre leur façon de travailler. Cependant, grâce à l'aide des différents partenaires, une méthodologie de travail, tenant compte des spécificités des différentes bases de données, a été mise en place. Le calcul du prix de revient global des exploitations a pu être réalisé.
- Des producteurs sont germanophones et désirent passer l'entretien en allemand. Deux étudiants jobistes ont été accompagnés les responsables du projet lors des visites en ferme.
- Les agriculteurs ayant modifié leur mode de production posent problème au niveau de l'analyse des données. En effet, les informations récoltées dans le projet ne peuvent pas être mises en relation avec les comptabilités reçues car elles datent de 2008. Il faudra attendre les comptabilités relatives à l'année 2011 pour pouvoir effectuer un bilan comptable qui reprend les modifications du système. De plus, vu la mise en place du nouveau système, le temps de travail n'est pas encore représentatif et il faudra l'analyser ultérieurement quand le système sera en « phase de croisière ».
- Après le passage en ferme, la classification de certaines exploitations a été modifiée car elles ne faisaient pas partie du bon mode de production. Par exemple, un exploitant du groupe MO-A+I- est en réalité un éleveur bio.
- Les producteurs du groupe « Autre » ayant plusieurs spéculations (lait/viande, lait/culture ou lait/viande/culture) ont posé des problèmes au niveau de la détermination du prix de revient. Des hypothèses ont dû être posées pour pouvoir répartir certaines charges telles que l'alimentation, les frais liés aux machines, etc. La méthodologie utilisée est expliquée dans le rapport technique.
- Les conditions climatiques rencontrées durant le mois de décembre 2010 et la localisation des exploitations ont entraîné quelques difficultés au niveau des visites en fermes qui ont souvent dû être reportées à une date ultérieure. De même, la période de « beau temps » rencontrée ces mois d'avril-mai 2011 a eu des répercussions au niveau du timing des visites en fermes.

Annexes

ANNEXE 1 : Le prix de revient

La mise au point de la méthodologie concernant le prix de revient du lait à nécessité de nombreuses réunions avec les responsables des organismes de comptabilité. En effet, le fait de travailler sur base de données en provenance de trois organismes comptables distincts demande une coordination supplémentaire entre les responsables du projet et les conseillers comptables afin de valider et rendre comparable les résultats. Ces discussions ont permis de parvenir à une méthode de calcul pour un prix de revient global. La synthèse de ces discussions est explicitée dans le tableau 29.

Tableau 29. Calcul du Prix de Revient du lait - charges pour l'ensemble du troupeau

Rubriques	Sources des données		
	AWE	FWA	DAEA
Alimentation	Concentrés+assimilés Dont : Le lait-intra consommé (valorisé à 17€/100l, prix forfait p/r au prix de la poudre de lait) Dont : Concentré intra consommé (prix forfait + frais réel de conservation, mouture tiers)	Concentré acheté et poudre de lait	Aliments concentrés achetés
	Fourrages achetés	Aliments grossier achetés (dont paille)	Aliments laitiers achetés
		Lait intra-consommé (prix du marché)	Aliments grossiers acheté Paille de céréales (exploitation et acheté)
		Concentré intra consommé (prix du marché)	Aliments laitiers d'exploitation
			Aliments concentrés exploitation
Engrais, semences, phyto	Engrais (chimiques et achat engrais organique, chaux)	Engrais	Engrais (cr762)
	Semences	Semences	Semences et plants de l'exploitation (cr761) Semences et plants achetées (cr760)
	Phyto	Phyto	Produits phyto (cr763)
	Autres charges surfaces : bâches plastiques, conservant,...		
Travaux tiers	Frais superficies : entreprise et M.O. (inclus travaux CUMA) Location machines pour travaux surfaces	Travaux tiers superficiele Trav. par tiers (mouture cérééal, locations machines, pressage paille exploitation, mélangeuse si Cuma...)	Charges travaux tiers surfaces (fichier culture.xl) Location machines (cr742)
	Frais cheptel	Insémination+embryon	I.A
Vété + médicaments		VT + médic	Autres charges : charges saillies, association, assurances (cr783)
Autres (cotisations, contrôle laitier, boucle, parage, sanitel, arsia, Afsca, produits entretiens, machines : filtre, acide, litières, travaux tiers si que pour cheptel,...)		Divers bovins (contrôle laitier, boucle, parage, sanitel, arsia, Afsca, produits entretiens, machines : filtre, acide, litières,...)	
Amortissements	matériel et machine	Amortissement matériel et machine	Amortissement matériel et machine (cr726)
	bâtiment	Amortissement Bâtiment	Amortissement bâtiment + quota (cr771)
	autres (quota)	Autres (quota principalement, amélioration fonc. Drainage, puit)	
	Amélioration foncière		
Int cheptel mort et vif	Int cheptel mort (quota, machine, bâtiment) 5%	Int cheptel mort (non réparti pour l'atelier lait) = charge calculée, Valeur matériel qui reste à amortir (taux moyen 5%)	Total intérêt cheptel mort (cr730) (intérêts matériel et machines) taux : 5 % Intérêt sur quota acheté (cr773)
	Int. Cheptel vif 5%	Int. Cheptel vif (non réparti pour l'atelier lait) Charge calculée, rémunération du capital = valeur moyenne cheptel (taux moyen 5%)	Int. Cheptel vif (cr781)
	Int. Cap. terre 5%		Intérêts foncier (bâtiment+fermage imputé) (cr772)
Fermage	location terre (frais réel)	Fermage payé et location bâtiment	Fermage payé (cr775) (location bâtiment et terre)
	location bâtiment (frais réel)		
Entretiens	Entretien bâtiment	Entretien équipement (bâtiments et machines : salle de traite, refroidisseur,...)	frais entretien bâtiment + frais amélioration foncière (cr776) Total frais d'entretien matériel et machine (cr733)
	Entretien machine		
Frais généraux	Electricité (carburant réparti dans les rubriques correspondantes)	Energie (électricité, carburant, gaz)	Frais de voiture (cr743)

	Eau	Eau	Frais généraux : combustibles chauffage, assurances RC (responsabilité civil exploitation), eau, électricité (cr784)
			Service de remplacement/ travaux cheptel (= cr 722 – travaux tiers surfaces)
	Assurances (incendies, RC, tracteurs,...)	Frais généraux : assurances, téléphones, cotisation prof., compte, taxe, abonnement, frais voiture	Assurances machines et tracteurs (cr736)
	Autres (voiture, cotisations, administration divers,...)	Salaire payé (service de remplacement ou autres: non réparti)	Total carburants et lubrifiant (cr741)
			Location de quota (cr777)
			Autres charges (assurances incendie, précompte immobilier terre et bâtiment, autres charges foncières (cr774)

Pour les exploitations « Autres » ayant plusieurs spéculations :

En ce qui concerne la répartition des charges lorsque l'agriculteur a plusieurs ateliers sur l'exploitation, certaines hypothèses ont du être prises car les organismes comptables ne savent pas toujours répartir les frais en fonction des ateliers.

En règle générale, les frais sont repartis soit en fonction du nombre d'hectares utilisés par chaque spéculation lorsqu'il y a une spéculation végétale, soit par le nombre d'UGB, s'il y a un atelier lait et un viandeux. Si l'exploitation est de type « lait-culture-viande », on répartira d'abord en fonction du nombre d'hectare pour avoir une séparation entre l'atelier « culture » et les ateliers « animaux » puis par le nombre d'UGB.

Plus particulièrement, pour les frais qui concernent uniquement les animaux (alimentation et frais cheptel), la répartition entre l'atelier lait et l'atelier viandeux se fera en fonction du nombre d'UGB. Si l'agriculteur possède des BBB, la dépense liée aux césariens sera préalablement soustrait du poste frais vétérinaires. Si l'éleveur possède un atelier d'engraissement, les frais d'alimentation spécifiques à cet atelier seront également enlevés préalablement du poste « alimentation du jeune bétail ».

Lorsque l'exploitant possède une ou des cultures de rente, le prorata des frais mixtes (engrais, semences, travaux tiers, amortissement, intérêt,) sera généralement fait en fonction du nombre d'hectares utilisés par chaque spéculation. Pour tous les frais liés aux bâtiments ou aux matériels ou encore les frais des travaux tiers, la répartition se fera au cas par cas. Cela signifie que par exemple l'amortissement de la salle de traite sera totalement imputé à l'atelier lait mais que pour un tracteur servant aux deux spéculations, l'amortissement sera réparti en fonction du nombre d'hectare. De même, les frais liés à l'entreprise pour la récolte d'une céréale de rente sera totalement imputé à l'atelier « culture ».

ANNEXE 2 - La méthode Bilan Travail

Le travail dans les exploitations d'élevage représente un aspect social majeur pour lequel peu de d'informations sont actuellement disponible. Afin d'aborder ce thème, le projet DuraLait utilise la méthode Bilan Travail (INRA- Institut de l'Elevage). Cette méthode a pour objectif de faire un état des lieux annuel du travail au sein de l'exploitation agricole et de quantifier la marge de manœuvre en temps dont celle-ci dispose.

Le Bilan travail se focalise sur trois types de travaux :

- Le **travail d'astreinte** (TA) quantifié en heure par jour, avec une marge d'erreur de ± 30 min. Il s'agit des travaux non reportables. Dans le cas des exploitations laitières, cela correspond à la traite, à l'alimentation, aux soins journaliers au troupeau, etc.
- Le **travail de saison** (TS) quantifié en journée par quinzaine (\pm une demi-journée). Ils sont différables.
 - o TS troupeau (prophylaxie, tonte, vermifugations,...),
 - o TS surface (toutes les activités de l'implantation à la récolte des fourragères et/ou des cultures)
 - o TS territoire (haie, clôture fixe, fossés,...).
- Le **travail rendu** (TR): travail effectué par le producteur à l'extérieur en contrepartie d'un travail rendu chez lui. Il est aussi exprimé en journée par quinzaine (\pm une demi-journée).

Concernant le TA, il s'agit d'identifier les différentes périodes qui constituent l'année au sein de l'exploitation et de quantifier le TA pour chacune de ces périodes. En élevage, l'année est généralement divisée en deux grandes périodes : hivernage et saison de pâturage. Toutefois, la différence de temps pour le TA est généralement peu notable pour ces deux périodes pour les exploitations laitières. Le travail d'astreinte est quantifié en identifiant les bornes journalières qui marquent la journée de l'éleveur plutôt que par la quantification de tâches spécifiques. Les travaux de saison prennent en compte le temps de l'activité proprement dites, par exemple, le semis, le trajet, l'attelage, etc.

La main d'œuvre est également prise en compte. Elle est subdivisée en deux groupes:

- la cellule de base (CB): ce sont les travailleurs permanents sur l'exploitation, pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps comme en revenu.

- les travailleurs hors CB : bénévole, entraide, salariat, entreprise.

Le Bilan Travail offre ainsi deux niveaux d'approches : le travail effectué dans l'exploitation pour son fonctionnement et le travail réalisé par la CB.

Les informations obtenues permettent de calculer le Temps Disponible Calculé (TDC) pour l'ensemble des personnes de la cellule de base, soit sa marge de temps disponible. Il est à noter que le TDC inclue le temps consacré au travail administratif, à l'entretien du matériel ou aux activités exceptionnelles, généralement difficilement quantifiable par les producteurs.

La collecte d'informations relatives au Bilan de Travail se fait sur base d'un questionnaire et des discussions qui en résultent avec le producteur. Les questions abordées lors du premier entretien en ferme ont permis d'obtenir de premières pistes sur le temps de travail. Elles ont été importantes pour adapter le questionnaire Bilan Travail qui sera utilisé lors du deuxième entretien.

En plus de la quantification du travail, l'entretien de part les questions qu'il aborde, permet aussi d'avoir une idée sur l'organisation du travail au sein des exploitations d'élevage, sur l'attractivité, la pénibilité et la sécurité du travail. Par ailleurs, le Bilan Travail fourni des pistes sur la fragilité du système d'exploitation (quelle proportion du TA est réalisé par la cellule de base ? par des

bénévoles ?), sur sa flexibilité ou encore sa « remplaçabilité » (une personne extérieure peut elle facilement travailler dans la ferme en cas d'absence de la CB ?).

La méthode Bilan Travail a suscité quelques questionnements quant à sa mise en application et l'interprétation des résultats. Pour avoir une meilleure approche de la méthode, Mme Chauvat, attaché à l'Institut de l'Elevage de Montpellier qui a participé à la création de cette méthode, a accepté de rencontrer les responsables du projet DuraLait au CRA-W afin de les former. Plusieurs visites d'exploitations ont ainsi été organisées en sa compagnie afin de comprendre les méthodologies d'entretien. Un logiciel de saisie et de traitement des données a également été mis à disposition. Cette formation a permis de redéfinir les questionnaires utilisés et a offert une meilleure compréhension de la méthode et de sa philosophie.

ANNEXE 3 - La méthode IDEA

La méthode IDEA (Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles) mise au point par un groupe pluridisciplinaire français, a été choisie dans le cadre du projet DuraLait afin d'évaluer la durabilité des systèmes laitiers étudiés. Cette méthode part du principe qu'une exploitation est durable que si elle combine à la fois un bon aspect environnemental, une santé financière viable et un climat social équitable. Les systèmes agricoles sont donc caractérisés selon ces trois échelles (agro-écologique, socio-territoriale et économique). Chacune d'elle détient le même poids et la « note de durabilité » de l'exploitation correspond à la plus faible « cote » obtenue parmi les trois échelles. Celles-ci sont calculées au travers de composantes, elles-mêmes subdivisées en indicateurs.

L'essentiel de l'information nécessaire au calcul des indicateurs agro-écologiques et sociaux a été obtenue lors du premier entretien en ferme. Pour les indicateurs économiques et le bilan azote, la majeure partie des données est obtenue via les comptabilités, les informations manquantes sont demandées aux producteurs lors du deuxième passage en ferme. Il s'agira de mettre en évidence pour chaque exploitation les voies de progressions possibles et leur positionnement par rapport aux exploitations de mode de production similaire.

La dimension agro-écologique est définie par 3 composantes elles-mêmes déclinées en 18 indicateurs :

- Diversité (4 indicateurs)

La diversité est prise en compte de plusieurs manières: diversité de productions (espèces, races/variétés), mixité inter-parcellaire, diversité des ateliers. Celles-ci permettent généralement une valorisation plus efficace du milieu et tamponne les risques économiques. De plus, elle favorise les interactions de complémentarité et les processus de régulations naturelles dans les écosystèmes.

- Organisation de l'espace (7 indicateurs)

La principale fonction de l'agriculture est de produire des aliments. Pourtant, dans une logique d'agro-écosystème durable, il est aussi utile de laisser se développer une faune et une flore favorables au milieu: prairies humides, pelouses sèches, mares, haies, etc. La charge à l'hectare ou le respect d'un cahier des charges entre dans cette même idée de mise en valeur du territoire qui génère des plus-values agronomiques et contribue à la protection des ressources.

- Pratiques agricoles (7 indicateurs)

Les choix technico-économiques posés par le producteur définissent ces pratiques agricoles : niveau de fertilisation, intensité des traitements phytosanitaires, consommation directe ou indirecte d'énergie fossile, etc. L'agriculture durable remet en cause la recherche de rendement maximal qui s'accompagne d'un gaspillage des ressources et sensibilise sur la recherche d'une meilleure efficacité.

La dimension sociale est déterminée par 3 composantes et 18 indicateurs :

- Qualité des produits et des territoires (5 indicateurs)

Dans le contexte d'une agriculture durable, il est important de maintenir un dialogue entre les producteurs et les consommateurs. Le producteur impliqué dans une démarche qualité (Bio, QFL, produits du terroir,...), dans de la vente directe, ou encore qui s'intéresse à la gestion et à l'accessibilité de son territoire fait découvrir à la société les biens-faits de l'agriculture et la conscientise éventuellement sur un nouveau modèle de consommation qui préserverait l'agriculture locale.

- Emplois et services (6 indicateurs)

Dans cette composante, les filières courtes sont valorisées car elles favorisent une économie locales et les relations sociales. Le travail collectif et l'entraide sont ici mis en avant. La pérennité de l'activité du point de vue de l'éleveur est également importante.

- Ethique et développement humain (7 indicateurs)

Cette composante discute sur le bien-être animal, la qualité de vie de l'agriculteur, les formations suivies par celui-ci, son sentiment de surcharge ou encore d'isolement géographique ou culturel.

La dimension économique quant à elle est expliquée par 4 composantes et 6 indicateurs :

- Viabilité (2 indicateurs)

L'efficacité économique des systèmes agricoles à court et moyen termes est essentielle pour sa durabilité. Les investissements et le taux d'emprunt sont ici comparés aux entrées globales. Le fait d'avoir des activités et des clients différents offre aussi une certaine marge de manœuvre et de viabilité.

- Indépendance (2 indicateurs)

L'indépendance financière et vis-à-vis des aides (1^{er} pilier de la PAC) garantit généralement le moyen terme et permet aux systèmes de production de s'adapter plus facilement aux évolutions inévitables de ces deux facteurs.

- Transmissibilité (1 indicateur)

Il s'agit de la capacité d'une exploitation à perdurer d'une génération à l'autre. Les capitaux nécessaires au fonctionnement de l'entreprise doivent être raisonnés.

- Efficience (1 indicateur)

Cette composante évalue l'autonomie, la capacité des systèmes de production à valoriser leurs propres ressources, aux dépens d'intrants extérieurs.

Pour appliquer et interpréter au mieux les résultats de la méthode IDEA, dans le cadre du projet DuraLait, chaque indicateur a été repensé et critiqué de façon à ce qu'il soit pertinent pour la production laitière en Wallonie. Des critères propres à la France, jugés rares ou inadaptés pour les producteurs laitiers wallons ont été supprimés ou réadaptés, toujours en veillant à garder la pondération établie par les chercheurs français et la réflexion que suscitent les questions abordées par la méthode. Ci-dessous, à titre d'exemple, les principales adaptations et réflexions sur la méthode.

Hypothèse 1 :

L'indicateur concernant la diversité des cultures pérennes tient en compte des activités d'agroforesterie et d'arboriculture. Ces deux activités étant peu courantes auprès des producteurs laitiers wallons, il a été décidé de supprimer les points accordés à ces deux critères pour ne pas pénaliser nos agriculteurs et de ramener le score global obtenu sur la borne de cet indicateur.

Hypothèse 2 :

L'indicateur concernant la valorisation et la conservation du patrimoine génétique sera éliminé dans le cadre du projet DuraLait. En effet, contrairement à la France, la Belgique présente moins de diversité de races laitières régionales ou menacées. De plus, le projet DuraLait cible des exploitations ayant un rendement par vache supérieur à 5000 litres/an. Ce critère écarte donc généralement les exploitations avec du Blanc Bleu mixte.

Hypothèse 3 :

Les valeurs seuils de l'indicateur valorisation de l'espace ont été revues à la hausse. En effet, les systèmes d'élevage étant plus extensifs en France qu'en Belgique, nombreux de nos producteurs se voyaient pénalisés par les bornes antérieurement définies, allant de 0,2 à plus de 2 UGB/ha. Dans le

cadre du projet DuraLait, les marges du chargement du bétail seront comprises entre 0,2 UGB/ha à plus de 2,4 UGB/ha. Les UGB sont calculés selon la production annuelle d'azote (1 vache laitière = 90 kg N/tête/an = 1UGB).

Hypothèse 4 :

De même pour qualifier l'importance des traitements vétérinaires exceptionnels (mammite, diarrhée, Mortellaro,...), les marges ont été placées de 1 à 2,5 traitements vétérinaires (nb traitement x nb animaux traités / effectif cheptel total) contre 0,5 à 2 en France.

Hypothèse 5 :

L'indicateur sur la viabilité économique des exploitations prendra en compte le salaire minimum garanti, correspondant à 1387,49 euros brut par mois en Belgique (Onem).

Échelle de durabilité agro-écologique

Composantes		Indicateurs	Valeurs maximales	
Diversité domestique	A1	Diversité des cultures annuelles ou temporaires	14	Total plafonné à 33 unités
	A2	Diversité des cultures pérennes	14	
	A3	Diversité animale	14	
	A4	Valorisation et conservation du patrimoine génétique	6	
Organisation de l'espace	A5	Assolement	8	Total plafonné à 33 unités
	A6	Dimension des parcelles	6	
	A7	Gestion des matières organiques	5	
	A8	Zones de régulation écologique	12	
	A9	Contribution aux enjeux environnementaux du territoire	4	
	A10	Valorisation de l'espace	5	
	A11	Gestion des surfaces fourragères	3	
Pratiques agricoles	A12	Fertilisation	8	Total plafonné à 34 unités
	A13	Effluents organiques liquides	3	
	A14	Pesticides	13	
	A15	Traitements vétérinaires	3	
	A16	Protection de la ressource sol	5	
	A17	Gestion de la ressource en eau	4	
	A18	Dépendance énergétique	10	

Échelle de durabilité socioterritoriale

Composantes		Indicateurs	Valeurs maximales	
Qualité des produits et du territoire	B1	Démarche de qualité	10	Total plafonné à 33 unités
	B2	Valorisation du patrimoine bâti et du paysage	8	
	B3	Gestion des déchets non organiques	5	
	B4	Accessibilité de l'espace	5	
	B5	Implication sociale	6	
Emploi et services	B6	Valorisation par filières courtes	7	Total plafonné à 33 unités
	B7	Autonomie et valorisation des ressources locales	10	
	B8	Services, pluriactivité	5	
	B9	Contribution à l'emploi	6	
	B10	Travail collectif	5	
	B11	Pérennité probable	3	
Ethique et développement humain	B12	Contribution à l'équilibre alimentaire mondial	10	Total plafonné à 34 unités
	B13	Bien être animal	3	
	B14	Formation	6	
	B15	Intensité de travail	7	
	B16	Qualité de la vie	6	
	B17	Isolement	3	
	B18	Accueil, Hygiène et Sécurité	4	

Échelle de durabilité économique

Composantes		Indicateurs	Valeurs maximales	
Viabilité économique	C1	Viabilité économique	20	30 unités
	C2	Taux de spécialisation économique	10	
Indépendance	C3	Autonomie financière	15	25 unités
	C4	Sensibilité aux aides du 1 ^{er} pilier de la politique agricole commune	10	
Transmissibilité	C5	Transmissibilité du capital	20	20 unités
Efficience	C6	Efficience du processus productif	25	25 unités

Figure 32. Indicateurs IDEA et échelles de durabilité

ANNEXE 4 – Caractéristiques générales des exploitations suivies (données 2008)

Modes de production	référence	Uth	Autonomie	investissement	Région agricole	SAU (ha)	Prairies (ha)	Cultures fourragères (ha)	Autre (ha)	Nb de vaches laitières	UGB/ha de SF	Quota	Litres produits	Rdt/VL	UTH
Bio	B-1	Elevée	Moyen	Elevée	Haute-Ardenne	85	85	0	0	80	1	408741	415937	5220	2,0
Bio	B-2	Elevée	Elevée	Elevée	Haute-Ardenne	80	80	0	0	73	1	441335	409374	5596	2,0
Bio	B-3	Elevée	Elevée	Elevée	Herbagère	63	63	0	0	57	1	355000	323008	5683	2,0
Bio	B-4	Faible	Moyen	Elevée	Haute-Ardenne	78	78	0	0	61	1	415219	318568	4521	1,9
Bio	B-5	Faible	Faible	Elevée	Haute-Ardenne	74	74	0	0	59	1	376933	357390	5092	1,3
Bio	B-6	Faible	Elevée	Moyen	Herbagère	67	67	0	0	44	1	245534	200053	4599	1,0
Bio	B-7	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	81	81	0	0	76	1	548341	463725	6136	1,5
Bio	B-8	Elevée	Moyen	Moyen	Haute-Ardenne	47	47	0	0	73	2	351000	310184	4700	2,0
Bio	B-9	Elevée	Elevée	Moyen	Haute-Ardenne	53	53	0	0	51	1	323242	316410	6232	1,0
Bio	B-10	Faible	Elevée	Faible	Haute-Ardenne	51	47	4	0	35	1	279461	218287	6224	1,0
Moyenne bio						68	68	0	0	61	1	374481	333294	5400	1,6
FA	FA-1	Faible	Faible	Elevée	Herbagère	60	52	8	0	77	2	579571	499842	7527	1,5
FA	FA-2	Faible	Faible	Elevée	Ardenne	56	56	0	0	50	1	362131	370919	7407	1,5
FA	FA-3	Faible	Faible	Elevée	Ardenne	88	80	8	0	78	1	740886	667665	8142	1,0
FA	FA-4	Elevée	-	-	Jurassique	155	95	50	10	180	1	1530000	1530000	9400	3,0
Moyenne FA						90	70	17	3	96	2	803147	767107	8119	1,8
CT	CT-1	Faible	Faible	Moyen	Herbagère	38	23	14	0	49	2	479568	473143	9787	1,2
CT	CT-2	Elevée	Elevée	Moyen	Herbagère	80	80	0	0	86	2	696351	682800	7907	2,5
CT	CT-3	Elevée	Elevée	Faible	Haute-Ardenne	82	43	21	18	109	2	859445	743145	7885	3,0
CT	CT-4	Faible	Moyen	Moyen	Herbagère	33	26	7	0	48	2	463669	466960	9032	1,1
CT	CT-5	Faible	Faible	Elevée	Herbagère	47	27	20	0	81	2	747561	747561	8880	1,6
CT	CT-6	Elevée	Faible	Elevée	Haute-Ardenne	85	65	20	0	135	2	1184911	1184911	9000	2,4
CT	CT-7	Elevée	-	Elevée	Condroz	145	75	70	0	214	2	1700000	1700000	8400	3,1
Moyenne CT						73	48	22	3	103	2	875929	856931	8699	2,1
MO-A-I-	G1-1	Faible	Faible	Faible	Herbagère	49	49	0	0	66	2	490000	570238	8666	1,3
MO-A-I-	G1-2	Faible	Faible	Faible	Herbagère	38	38	0	0	42	2	278000	235746	6546	1,0
Moyenne MO-A-I-						43	43	0	0	54	2	384000	402992	7606	1,1
MO-A-I+	G2-1	Faible	Faible	Elevée	Herbagère	40	40	0	0	53	2	400471	387754	7411	1,0
MO-A-I+	G2-2	Faible	Faible	Elevée	Herbagère	51	51	0	0	64	2	597292	566610	8889	1,3
MO-A-I+	G2-3	Faible	Faible	Elevée	Herbagère	50	44	6	0	45	1	317809	325287	6777	1,0
MO-A-I+	G2-4	Faible	Faible	Elevée	Ardenne	55	42	13	0	76	2	533739	545051	7172	1,0
MO-A-I+	G2-5	Faible	Faible	Elevée	Herbagère	62	60	2	0	77	2	365947	565091	7325	1,5
MO-A-I+	G2-6	Faible	Faible	Elevée	Herbagère	48	48	0	0	58	2	416656	386740	6646	1,5
Moyenne MO-A-I+						51	47	3	0	62	2	438652	462756	7370	1,2
MO-A-I+	G3-1	Faible	Elevée	Faible	Herbagère	45	38	7	0	74	2	482466	506407	6806	1,5
MO-A-I+	G3-2	Faible	Elevée	Faible	Herbagère	30	30	0	0	45	2	318255	289189	6442	1,0
MO-A-I+	G3-3	Faible	Elevée	Faible	Haute-Ardenne	60	60	0	0	69	2	405371	369360	5324	1,5
MO-A-I+	G3-4	Faible	Elevée	Faible	Herbagère	56	51	5	0	61	2	392058	312295	5479	1,5
MO-A-I+	G3-5	Faible	Elevée	Faible	Famenne	37	27	10	0	46	2	344010	319111	6937	1,6
MO-A-I+	G3-6	Faible	Elevée	Faible	Herbagère	75	71	4	0	131	2	862622	864882	6591	2,0
MO-A-I+	G3-8	Faible	Elevée	Faible	Herbagère	35	35	0	0	39	1	260653	228237	5849	1,0
MO-A-I+	G3-9	Faible	Elevée	Faible	Herbagère	40	40	0	0	56	2	334248	340887	6134	1,5
Moyenne MO-A-I+						47	44	3	0	65	2	424960	403796	6195	1,5
MO-A-I+	G4-1	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	48	48	0	0	56	2	392872	407278	7302	1,0
MO-A-I+	G4-2	Faible	Elevée	Elevée	Haute-Ardenne	62	58	4	0	58	1	457982	306442	5120	0,9
MO-A-I+	G4-3	Faible	Elevée	Elevée	Haute-Ardenne	101	101	0	0	87	1	575221	508036	5981	1,6
MO-A-I+	G4-4	Faible	Elevée	Elevée	Haute-Ardenne	42	40	2	0	50	2	393720	276553	5491	1,1
MO-A-I+	G4-5	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	41	41	0	0	51	2	262462	260553	5109	1,5
MO-A-I+	G4-6	Faible	Elevée	Elevée	Haute-Ardenne	56	56	0	0	63	2	412151	382325	6107	1,4
MO-A-I+	G4-7	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	43	43	0	0	60	2	441536	419282	6997	1,5
MO-A-I+	G4-8	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	37	43	0	0	43	2	334066	308152	7237	1,0
MO-A-I+	G4-9	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	54	44	10	0	90	3	624604	652387	7219	1,4
MO-A-I+	G4-11	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	60	60	0	0	98	2	585499	625020	6375	1,9
MO-A-I+	G4-12	Faible	Elevée	Elevée	Herbagère	45	45	0	0	131	2	465967	466241	7524	1,5
Moyenne MO-A-I+						54	53	1	0	71	2	449644	419297	6406	1,3

ANNEXE 5 – Exemple de contre rendu sur le temps de travail

Exploitation de M. et Mme X

1. Caractéristiques de l'exploitation

Exploitation bovin lait – bovin viande

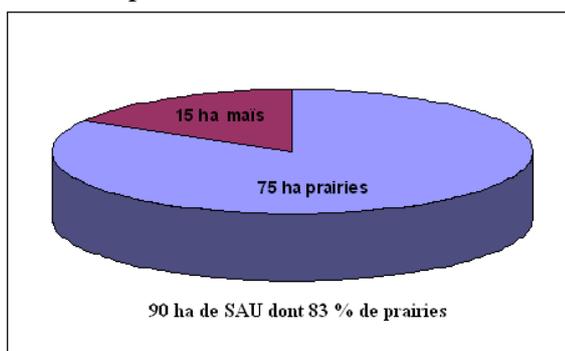
1.1. Les animaux

55 vaches laitières Pie Noir Holstein et un quota de 450 000 litres

53 vaches allaitantes BBB

1.2. Les surfaces

La superficie agricole utile (SAU) est de 90 ha. L'entièreté des surfaces correspondent à des superficies fourragères (SF), soit 75 ha de prairies et 15 ha de maïs.



Parmi les 75 ha de prairies, vous ensilez 25 ha. Au total, vous réalisez 3 coupes (de mai à septembre) ce qui équivaut à une récolte de 75 ha d'ensilage d'herbe.

2. Le temps de travail

Pour approcher le temps de travail, la méthode « Bilan Travail » qui est une méthode française a été utilisée. Il ne s'agit pas d'une méthode où l'on chronomètre l'agriculteur, de ce fait, il y a une certaine imprécision mais ce que l'on désire ici, c'est avoir une idée générale de votre organisation.

La méthode « Bilan Travail » a pour but de déterminer le temps disponible que vous avez, c'est-à-dire le temps qu'il vous reste pour gérer les imprévus (genre une réparation), les aspects administratifs (car non chiffrables) mais également le temps pour votre vie de famille. Pour cela, le temps de vos activités quotidiennes et de saison est comptabilisé.

Les différentes composantes du temps de travail vont être détaillées dans la suite de ce rapport.

2.1. La main d'œuvre

La méthode tient en compte deux groupes de travailleurs au sein de l'exploitation.

- *La cellule de base (CB) : c'est l'ensemble des travailleurs permanents qui organisent et réalisent le travail de l'exploitation et qui sont directement intéressés au revenu.*
- *Les travailleurs hors cellule de base : le bénévolat, l'entraide, le salariat (saisonnier, permanent), l'entreprise.*

Dans le cas de votre exploitation : la cellule de base est constituée de deux personnes, vous-même et votre épouse.

Il y a également de la main d'œuvre hors cellule de base:

- de l'entraide via la CUMA (trois associés),
- du bénévolat extérieur (un voisin qui participe au chantier d'ensilage),
- du bénévolat familial (votre fils disponible pour un coup de main) et
- l'entreprise pour le semis de maïs et le pressage de fourrage.

2.2. Le travail d'astreinte total (TA)

Le travail d'astreinte constitue le travail à réaliser quasi quotidiennement et qui est peu différable. Il correspond le plus souvent aux soins journaliers pour les animaux (traite, alimentation, paillage,...). Le contenu et la durée quotidienne du travail d'astreinte peut varier en fonction des périodes de l'année (période hivernale/période de pâturage, modes d'alimentation différents, stade physiologique des animaux,...). Le TA se calcule en heure(s) par jour.

Dans le cas de votre exploitation, la cellule de base réalise l'entièreté du TA. Cela représente une force par rapport à beaucoup d'exploitations visitées où une partie du travail journalier est effectué par une personne retraitée. En effet, ces fermes devront trouver une solution lorsqu'elles ne disposeront plus de ce bénévolat. Ce n'est pas votre cas.

Chez vous, l'année est divisée en trois périodes pendant lesquelles le temps de travail d'astreinte journalier est différent. Il y a tout d'abord la période d'hivernage qui va de début novembre à mi-avril. Il y a ensuite la saison de pâturage qui se divise en deux parties. La première va de mi-avril à fin juin et vos animaux ne sont pas complétés. Durant la deuxième période de pâturage (mi-juin à fin octobre), vous complétez avec du maïs.

La figure 1 présente le temps d'astreinte total pour chaque période. Durant la période hivernale, votre épouse et vous-même êtes occupés pendant 8h30 par jour alors que durant les périodes de pâturage, vous avez un peu moins de travail d'astreinte (entre 5h15/jour et 5h45/jour). En moyenne sur l'année, le travail d'astreinte est de 6h48 par jour, soit 2476h/an.

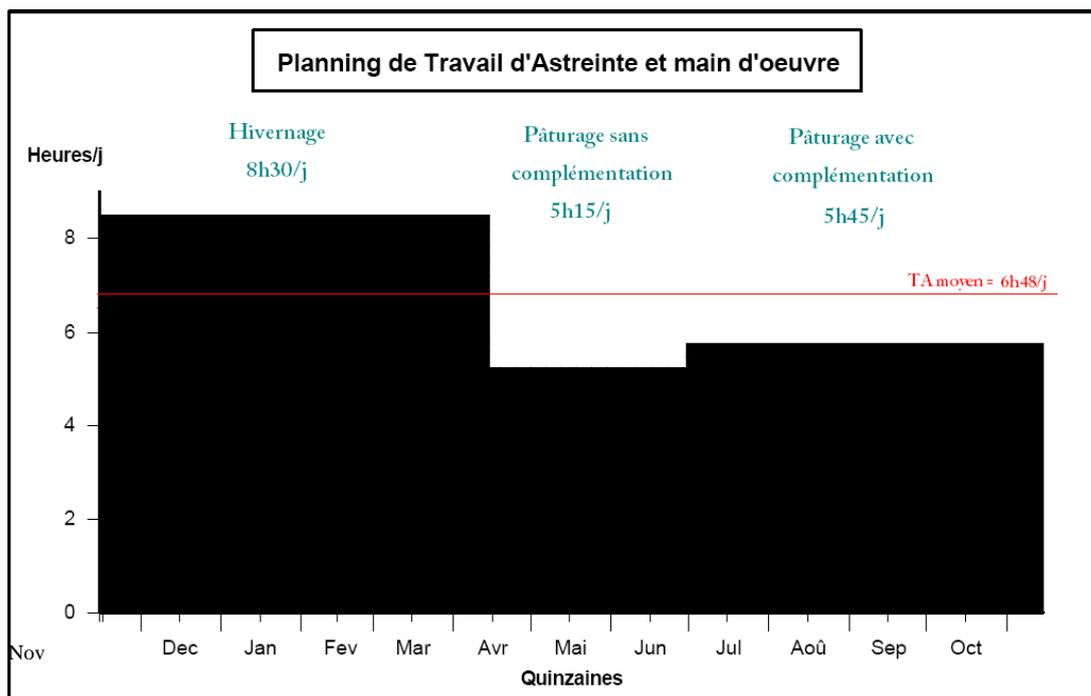
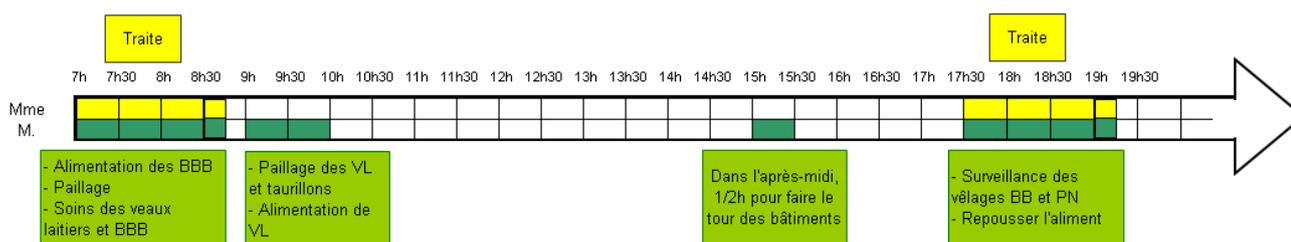


Figure 1 : Représentation du travail d'astreinte pour chaque période de l'année

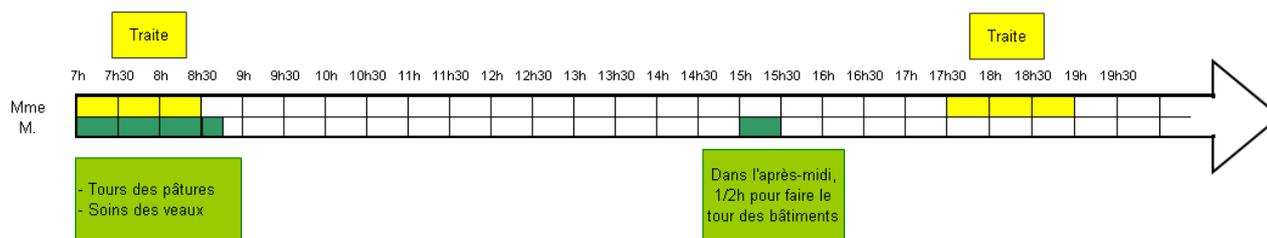
- **La période hivernale**

La période hivernale commence en novembre et se termine à la mi-avril. La ligne du temps ci-dessous présente les activités quotidiennes que vous effectuez. Les cases vertes représentent votre travail, tandis qu'en jaune vous avez les périodes de traite réalisées par votre épouse. Toute la semaine se déroule de la même manière, sauf le dimanche parce que vous réalisez la traite.



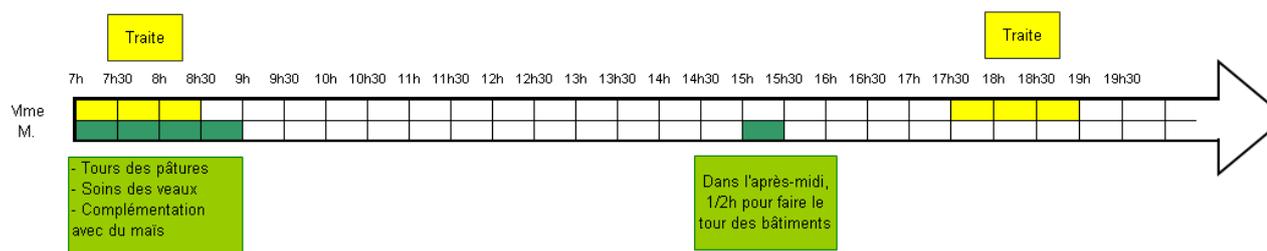
- **La période de pâturage sans complémentation**

Le travail de votre épouse est identique mais vous-même passez plus de temps dehors à la surveillance des bêtes qui sont en pâturage. Le soir, contrairement à la période précédente, vous ne retournez pas aux étables.



- **La période de pâturage avec une complémentation**

Cette période est identique à la précédente sauf que vous passez une demi-heure de plus le matin car vous complétez vos animaux avec du maïs.



- **Divers**

Au total, on estime qu'il ne faut pas consacrer plus de 35 h de travail d'astreinte par UGB, ce point ne pose pas de problème chez vous. En effet, nous ne disposons pas du détail de votre cheptel mais rien que pour les animaux adultes (108 animaux soit 108 UGB), vous avez un temps de travail (23h/UGB) qui est déjà inférieur au 35h/UGB.

La traite est réalisée deux fois par jour par un trayeur dans une salle de traite épi 2*5. Cela représente, nettoyage compris, 3,5 h de TA journalier en hiver et plus ou moins 3 h en été, soit pratiquement 50% du temps de travail d'astreinte sur l'année.

2.3. Les travaux de saison (TS)

Le TS comprend des activités périodiques liées aux surfaces fourragères et/ou de cultures (de l'implantation à la récolte), aux troupeaux (prophylaxie, tonte,...) et au territoire (haies, clôtures, fossés,...). Il est quantifié en demi-journées par quinzaine. Le nombre de jours des différents travailleurs est cumulé par quinzaine.

- **La main d'œuvre pour les travaux saisonniers**

Dans le cas de votre exploitation les travaux de saison représentent 81 j/an. La cellule de base réalise 66% de ces activités. Le tableau 1 détaille les TS par types d'activités et par types de mains d'œuvre.

Tableau 1. Répartition du travail de saison total par types d'activité et selon la main d'œuvre

Types d'activités	Total en jours	% des différents types de TS	Travaux réalisés par la CB		Travaux réalisés par le bénévolat		Travaux réalisés par l'entraide		Travaux réalisés par l'entreprise	
			en jours	% par rapport au total	en jours	% par rapport au total	en jours	% par rapport au total	en jours	% par rapport au total
TS troupeaux herbivores	14,5	18%	12	83%	2,5	0,172	0	0%	0	0
TS Surfaces fourragères	58,5	72%	33,5	57%	7	12%	15,5	27%	2,5	4%
TS Surfaces de cultures	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
TS Entretien du territoire	8	10%	8	100%	0	0	0	0%	0	0
TOTAL	81	100%	53,5	66%	9,5	12%	15,5	19%	2,5	3%

Le bénévolat correspond à votre fils qui vient vous aider pour le curage mensuel durant 8 demi-journées. Il s'agit également d'un voisin qui vous donne un coup de main pour andainer.

Au niveau de l'entraide, cela reprend vos trois associés dans la CUMA. Ils viennent vous aider pour la fauche et l'ensilage d'herbe voire pour les travaux relatifs à la culture du maïs. En additionnant le travail de chacun, vous recevez 15,5 jours d'entraide. L'entreprise vient pendant 2,5 jours et réalise le semi du maïs mais également le pressage de fourrage.

- **Le TS consacré au troupeau**

Il s'agit principalement de travail de manipulation comme par exemple, amener les animaux sur les parcelles en début de saison de pâturage et aller les rechercher à la fin. Il y a également 8 jours par an (quatre demi-jours à deux personnes) que vous consacrez au curage des étables.

- **Le TS consacré aux surfaces**

Au total, vous consacrez 58,5 jours à ce type de travail. Les activités liées aux prairies représentent 80% du travail de saison des surfaces fourragères. Le détail est repris dans le tableau 2. Vous consacrer 3,5 jours par an à l'implantation du maïs et 1 jour pour vos prairies. En début d'année (de février à avril) vous épandez durant plus ou moins 9 jours du fumier et du lisier sur vos parcelles. Durant 13,5 jours, principalement durant les mois d'été, vous vous consacrez à l'entretien (herser, ébouser, fauche des refus) de vos prairies. La plus grosse partie du travail de saison consacré aux superficies concerne la récolte, 30,5 jours par an. Il s'agit principalement (25,5 jours) des trois récoltes que vous effectuez pour l'ensilage. Comme dit précédemment, vous recevez de l'aide pour cette activité et les 25,5 jours représentent le temps cumulé de chaque personne.

Tableau 2. Travail de saison relatif aux surfaces fourragères par type de culture

Type de cultures	Total en jours	%	Implantation	Epandages	Traitements phyto	Entretien (herser, ébouser, fauche refus...)	Récoltes
Maïs	11.5	20%	3,5	2	1		5
Herbe	47	80%	1	7		13.5	25,5

Les activités liées aux surfaces fourragères correspondent à 58,5 jours, soit 0,7 j/ha. Le seuil à ne pas dépasser est de 1 à 1,5j/ha. Vous n'avez donc aucun souci à ce niveau.

- **Le TS consacré à l'entretien du territoire**

Il s'agit de l'entretien de vos clôtures. Durant le mois d'avril, cela vous demande 8 jours de travail.

- *Au global*

La figure 2 illustre la répartition du travail saisonnier selon la main d'œuvre et par quinzaine. Ce graphique est à mettre en relation avec la figure 3 qui montre le type de travail effectué.

Le pic que vous observez en avril correspond à la période où vous vous occupez de l'entretien du territoire (vérification et réparation des clôtures).

Les trois coupes d'herbe se distinguent fin mai, fin août et début septembre, toujours avec le même schéma d'entraide et de bénévolat (Figure 2). On note aussi fin octobre la récolte du maïs. Le foin pour les jeunes bêtes (~ 4 ha) est réalisé vers fin juin. On note la présence du travail d'entreprise, pour presser le foin et réaliser les coupes intermédiaires (juin, juillet, septembre). L'augmentation du travail de saison à partir de fin mars début avril inclut des travaux d'épandage, de reprise du sol pour le maïs et un hersage effectué sur prairie.

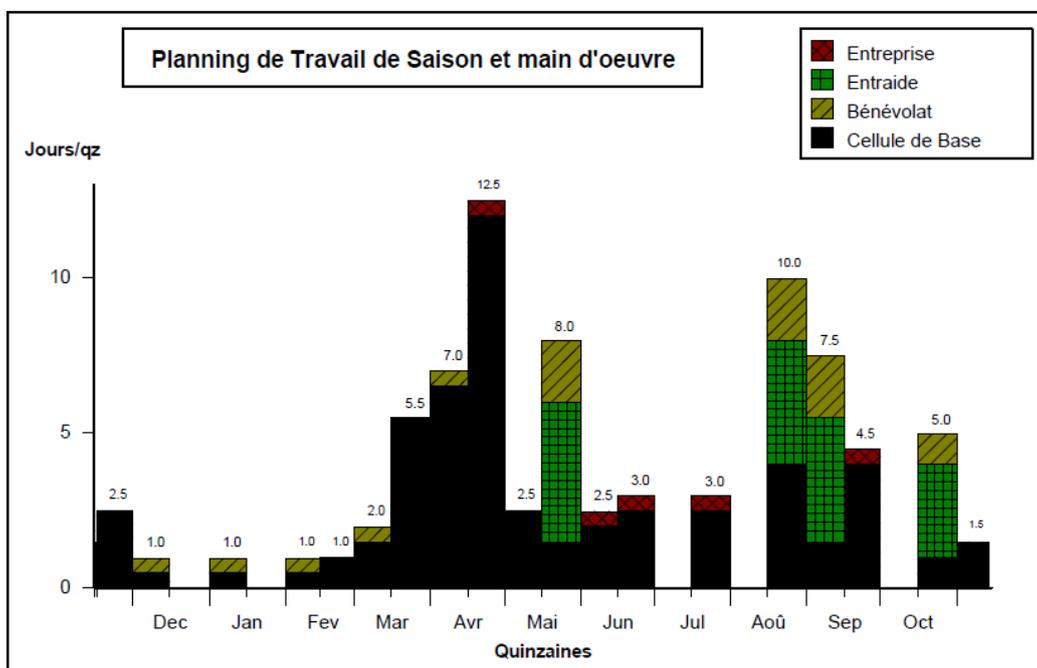


Figure 2. Répartition des travaux de saison par types de mains d'œuvre

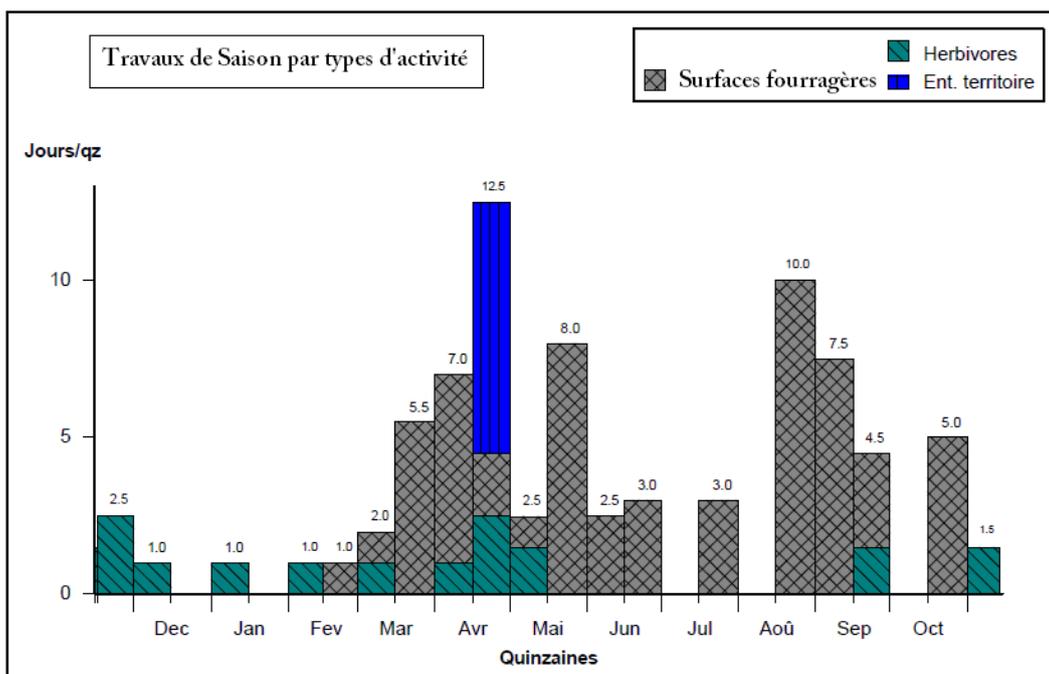


Figure 3. Répartition des travaux de saison par types d'activité

Le seuil à ne pas dépasser est de 10-12 jours de TS par quinzaine. Dans le cas présent, on note que fin avril présente un pic important, mais les tâches liées au territoire qui occupe une place importante à ce moment peuvent sans doute être réparties sur les quinzaines antérieures ou postérieures.

Les tâches troupeaux se concentrent principalement pendant l'hivernage (curage, prophylaxie, tonte,...).

2.4. Le travail rendu (TR)

Le travail rendu est le travail effectué chez les agriculteurs voisins en contrepartie de travaux réalisés sur votre exploitation. Il est quantifié en demi-jours.

Dans le cas de votre exploitation, le travail rendu représente 12 j/an, dont 9 jours pour des chantiers ensilage. Dans l'autre sens, vous recevez 15,5 j de travail d'entraide.

2.5. Le temps disponible calculé (TDC)

Le TDC représente le temps qu'il reste aux personnes de la cellule de base après avoir effectués les travaux d'astreinte et les saisonniers. Ce temps sert pour gérer les imprévus (réparations éventuelles) et les aspects administratifs mais également pour votre vie de famille.

Dans le cas de votre exploitation, le TDC est de 1283 h/an/personne de la cellule de base. Il s'agit d'une bonne performance. *En effet, au-dessus de 1000 h de travail disponible, c'est très bon ; entre 500 et 1000 h, il peut y avoir des périodes tendues et il faut faire attention s'il y a beaucoup de bénévolat ; en dessous de 500 h, la situation est très tendue en terme de travail.*

Date début de période	Date fin de période	Nb jours hors dim.	Nb jours TS+TR	h/j TA par PCB	TDC exploitation total	TDC exploitation par PCB
15/11/2009	14/04/2010	129	18	4.3	900	450
15/04/2010	29/06/2010	65	24	2.6	571	285
30/06/2010	14/11/2010	118	22	2.9	1096	548
TOTAL		312	64	—	2567	1283

3. En conclusion

Votre exploitation n'a aucun souci au niveau de l'organisation du travail. Vous faites, votre épouse et vous, tout le travail d'astreinte (80% du travail global sur votre exploitation) et vous disposez de suffisamment de temps disponible pour faire face aux imprévus et pour bénéficier de temps libre. Cela a rarement été rencontré dans les fermes auditées dans le cadre de notre projet (DuraLait). En règle générale, la personne qui dispose de beaucoup d'heures disponibles (ce qui n'est déjà pas fréquent) requiert du bénévolat pour le travail d'astreinte.

Grâce à votre CUMA, vous disposez d'un coup de main lorsque cela est nécessaire et vous-même rendez ce service aux autres membres de la CUMA. Cela vous permet de boucler plus rapidement un chantier.

ANNEXE 6 – Répartition des charges pour chaque mode de production

